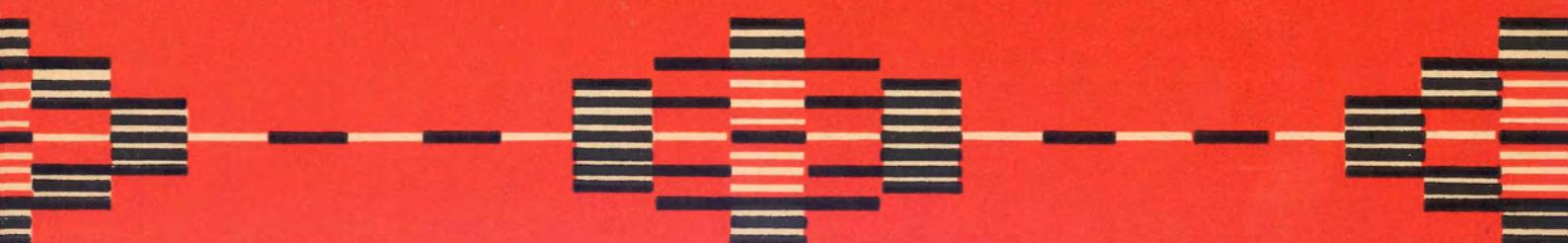




المراكن الاجتماعية التربوية



CENTRES SOCIAUX EDUCATIFS

2^e Trimestre 1960 — № 14

BULLETIN DE LIAISON D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

BULLETIN DE LIAISON

N° 14
2^{me} TRIMESTRE 1960

Sommaire

Pédagogie :

— Libres propos sur l'Agriculture	3
— Education agricole dans les douars d'Er-Rahel ..	4
— Les méthodes de vulgarisation agricole	6
— Principes et enseignements d'une expérience de formation professionnelle agricole	7
— Aménagement des centres	9
— L'Instituteur du bled ..	11

Action coopérative :

— Expériences d'action coopérative dans les Centres	13
— Un essai concluant ..	15
— Un exemple d'association : Bouïnan	16

Vie des Centres :

C.S.E. des Attafs	17
C.S.E. de Saint-Maur	18
C.S.E. de Rivoli	19
C.S.E. de Lavarande ..	21
C.S.E. de Lamartine ..	23
C.S.E. de Rovigo	24

Informations :

— L'indispensable révision	25
— Les Journées Pédagogiques - Nominations ..	27
— Documents réalisés par le Service	
● Des brochures	28
● Notre premier journal	30
● Les films fixes	30
— Utilisation combinée des moyens audio-visuels ..	32
— Programme d'implantation des Centres	34

SERVICE DES CENTRES SOCIAUX ÉDUCATIFS

Château Royal
El-Biar — Alger

ÉDITORIAL

Le Service des Centres Sociaux Educatifs compte encore bien peu de Centres à vocation rurale. Les expériences tentées sont néanmoins très riches en enseignements et très encourageantes. Au moment où une nouvelle tranche de 60 Centres, en majorité ruraux, vont s'ajouter aux 55 Centres réalisés depuis 1955, il n'est pas inutile de se poser quelques questions et de dégager des perspectives d'action.

L'éducation agricole constitue, en milieu rural, la pièce maîtresse de toute action d'éducation de base. Elle se prête parfaitement à l'action globale, base de notre méthode éducative, en s'adressant à la fois à la femme, aux adolescents et aux adultes : très souvent mode de vie plutôt que profession, l'agriculture se transforme dans la mesure où évoluent les esprits des membres de la famille patriarcale. En outre, toute éducation agricole a pour conséquence immédiate l'augmentation des ressources et l'élévation du niveau de vie. C'est pourquoi elle doit figurer au premier plan des préoccupations du chef de centre. Mais les Centres Sociaux Educatifs ne sont pas équipés pour apporter aux cultivateurs les services dont ils ont besoin (crédit - matériel collectif - semences - conditionnement et vente des produits...). Actuellement rares aussi sont les Centres qui possèdent des moniteurs agricoles et, devant le recrutement intense opéré par les Services de la Direction de l'Agriculture, il est même permis de se demander si le Service des Centres Sociaux Educatifs pourra jamais atteindre l'idéal d'un moniteur agricole par centre rural. D'ailleurs, le plein emploi de ce moniteur, riche de foi et peut-être d'expérience, mais dépourvu de moyens financiers ou matériels d'action, pourra-t-il être obtenu dans chacun de ces centres ruraux ? Aussi, beaucoup de Chefs de Centre ont-ils spontanément cherché dans la collaboration avec les représentants locaux des Services agricoles, à la fois l'inspiration technique et les moyens de leur action éducative dans le domaine agricole. On trouvera de nombreux exemples de cette collaboration dans les pages de ce bulletin.

Ces expériences de collaboration doivent être poursuivies et multipliées. Elles relèvent actuellement de l'initiative locale car le cadre général en a été tracé. Une note de la Direction de l'Agriculture et des Forêts en date du 15 décembre 1959, dégage les principes d'une collaboration active et fait une obligation aux Directeurs des Services agricoles et du Paysanat et aux Ingénieurs des Services agricoles d'ouvrir une rubrique « liaison avec les Centres Sociaux » dans leurs rapports mensuels. Par son action éducative globale sur une collectivité déterminée (douar - tribu) le Centre Social Educatif joue tout naturellement le rôle de cette structure d'accueil à partir de laquelle la vulgarisation agricole des moniteurs des Services agricoles peut s'exercer avec profit. Par les moyens

audio-visuels dont il dispose, le Centre Social Educatif peut aussi participer à cette éducation de masses sans laquelle l'action individuelle du moniteur agricole spécialisé risque de ne pas pénétrer dans la collectivité. Enfin, partant du principe que le Centre Social Educatif ne doit pas se substituer à l'institution mais la précéder, la susciter et diriger vers elle les populations encore inaptes à en tirer profit, il semble que, partout où se trouvent les moniteurs S.A.R. ou S.A.P. la collaboration avec les Services agricoles offre les garanties les plus sûres de technicité et de rentabilité. Ici, comme partout, le double emploi signifie concurrence, gaspillage, inefficacité.

Cela ne veut pas dire que le Service des Centres Sociaux Educatifs doit renoncer à la mise en place de ses propres moniteurs agricoles. Ici encore, la Direction de l'Agriculture, parfaitement consciente de l'immensité de la tâche à accomplir, s'offre à former tous les moniteurs recrutés par le Service des Centres Sociaux Educatifs. Ces derniers seront plus particulièrement à leur place, soit dans les Centres dépourvus de moniteurs des Services agricoles, soit dans les Centres Sociaux Educatifs dotés de moyens importants (terrains ou jardins) ou placés dans une zone où une formation massive de spécialistes doit être entreprise (zones ouvertes à l'irrigation), soit pour un ensemble de Centres Sociaux Educatifs ruraux assez rapprochés pour utiliser les services d'un moniteur itinérant. Mais avant d'entreprendre la mise en place systématique de ce personnel, il convient de disposer d'un plus grand nombre de réalisations permettant de dégager une doctrine définitive des Centres Sociaux Educatifs.

Cependant, quelle que soit la formule retenue, la collaboration technique et amicale avec les responsables locaux des Services agricoles demeure la base indispensable de notre action en milieu rural, sans pour autant que le Centre Social Educatif perde son indépendance. Un Inspecteur des Centres Sociaux Educatifs sera spécialement chargé de l'animation des Centres en cette matière afin d'assurer l'unité de vues.

Le Chef de Centre joue évidemment le rôle le plus important dans cette orientation agricole des Centres Sociaux Educatifs, même s'il n'est pas technicien, car il peut toujours être un animateur passionné et un réalisateur. Lui seul possède bien souvent l'autorité nécessaire, due à ses responsabilités, pour assurer de fructueuses liaisons. Sans moniteur spécialisé, le Centre peut participer à toutes les campagnes lancées par les S.A.P. ou les S.A.R. (taille - engrais - fumier - plantations, etc...). Il peut très facilement être doté d'un petit rucher, d'un poulailler modèle, d'un petit jardin potager gérés sous forme coopérative, surveillés techniquement par les agents des Services agricoles et point de départ d'une action profonde au sein des collectivités. Pour un Chef de Centre, attendre l'affectation d'un moniteur à son équipe pour entreprendre une action agricole, révèle une conception inexacte du rôle du Centre Social Educatif ; il ne s'agit pas, en effet, d'ouvrir une « section agricole » mais de montrer qu'avec de faibles moyens et de la bonne volonté, moyennant quelques précautions et avec l'aide des institutions existantes, tout individu peut améliorer ses ressources.

Faire prendre conscience de leurs possibilités personnelles, aux adolescents et aux adultes, les soutenir dans leur effort, en un mot pratiquer l'auto-évolution, n'est-ce point là en définitive le but de l'éducation de base ? Aussi le Centre Social Educatif doit-il offrir lui-même des exemples de perfectionnement modeste, obtenus sans beaucoup d'investissements, facilement généralisables et que l'on peut réaliser sans de technicité spéciale. Il doit montrer les bienfaits de l'action coopérative et éduquer les usagers du centre en ce domaine. S'il dispose d'un moniteur, il pourra offrir l'exemple d'autres améliorations plus techniques. Mais dans tous les cas, il se doit, de façon impérative, de collaborer loyalement avec les techniciens chargés de la vulgarisation agricole ou de la promotion économique des masses rurales, et de s'associer sans arrière-pensée, avec tous ses moyens, à toute œuvre placée au service des populations déshéritées.

Marcel LESNE.
Inspecteur d'Académie, chargé du Service
des Centres Sociaux Educatifs

LIBRES PROPOS SUR L'AGRICULTURE

CELUI qui a parcouru l'Algérie en tous sens, celui qui ne s'est pas contenté de la vie facile et attrayante des villes, celui qui ne se fiant pas à cet optimisme bâtit qui voulait faire croire que « tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes » est parti un jour à la recherche de la vérité ; celui qui a suffisamment aimé ce pays et les gens qui l'habitent pour aller vivre d'une façon presque identique à la leur, dans un douar ou une mechta, celui enfin qui a pu voir, écouter, réfléchir et tirer des conclusions, celui-là pourra vous dire que l'Algérie est un pays à vocation purement agricole, que le problème numéro un est un problème essentiellement agricole, à savoir : le relèvement du niveau de vie des masses paysannes qui vivent dans un état voisin de la misère.

Malgré les apparences, nombreux étaient ceux qui en étaient arrivés à ces conclusions. Que pouvaient-ils faire ? constater toute la tragédie contenue dans leurs observations, en parler à des gens convaincus mais sans moyens et sans possibilités, ou alors le dire tout haut à qui de droit et se heurter souvent à une passive indifférence.

Quelques expériences cependant étaient tentées, des résultats encourageants étaient obtenus, des hommes généreux et idéalistes avaient pu agir grâce à des « complicités » locales. Dans l'ensemble ces expériences sont restées sans lendemain, soit parce qu'elles ont été sciemment sapées, soit par suite de l'absence d'une politique générale.

Puis un jour apparurent les premiers rapports de l'U.N.E.S.C.O. concernant les expériences d'éducation de base dans le monde. Un grand espoir naquit. Puisque certaines choses avaient été possibles dans certaines régions du monde, pourquoi ne le seraient-elles pas ici ? De nouveau des tentatives... Ce grand espoir pérît de n'avoir pas tenu compte de la bureaucratie et de la politique de l'autruche.

Et pourtant des hommes comme le Professeur Dumont, comme Jean Fourastier, comme Ti-

bor Mende, comme Josué De Castro, dans les livres qu'ils publiaient, nous donnaient raison : nous trouvions dans ces ouvrages l'éclatante confirmation de la justesse de nos vues, de la nécessité impérieuse d'obtenir une révision totale des conceptions en vigueur.

PUIS, un jour du début de 1956, nous apprîmes la création du SERVICE DES CENTRES SOCIAUX. En épuluchant l'arrêté de création, nous pûmes lire : « Donner une éducation de base », « Mettre à la disposition de ces populations des cadres spécialisés dans les différentes techniques de l'éducation et spécialement l'éducation agricole », « susciter, coordonner, soutenir toutes initiatives susceptibles d'assurer le progrès économique, social et culturel des populations ». Avec FOI et ENTHOUSIASME nous partîmes vers une nouvelle croisade, certains, cette fois, d'avoir les moyens de conduire le vaisseau au port.

Dès le début conscients de nos faiblesses et de nos insuffisances, nous avons recherché la collaboration des organismes en place et des personnes qui par leur position pouvaient nous aider et nous conseiller. Nous avons trouvé ces concours généreux, cette aide bienveillante.

Enhardis par certains succès obtenus à l'échelon supérieur, à Alger, nous nous sommes réunis, nous avons travaillé en commun lors de stages et de rassemblements réservés aux questions agricoles. Des documents ont été produits : amorces de programmes d'action, contenu de ces programmes, limites d'attributions tenant compte de l'Enseignement Agricole ainsi que de la Direction de l'Agriculture.

Là où le bât a commencé à blesser ce fut lorsque ces documents établis, on demanda aux Chefs de Centre de se mettre en quelque sorte à la remorque des S.A.P. et des S.A.R. (1) pour les réalisations pratiques.

Il n'entre pas dans notre intention de nous livrer à une querelle stérile, ni à une critique systématique de l'action de ces organismes, ce serait injuste et malhonnête. Nous nous contenterons d'affirmer avec force qu'à la faveur de notre expérience en la matière, il nous semblait rigoureusement impossible d'inclure l'action des S.A.P. et des S.A.R. dans le champ de l'Education de Base.

Loyallement, malgré des réticences bien compréhensives, les contacts ont été pris. Tel Centre a échoué, tel autre a réalisé un mariage de raison qui a pu survivre, tel autre a commencé un

(1) Sociétés Agricoles de Prévoyance et Secteurs d'Amélioration Rurale.

travail heureux rapidement interrompu par la mutation de l'Ingénieur Agricole responsable, ou du Chef de Centre...

ENFIN, pour respecter la chronologie, fin janvier 1960 nous parvint la circulaire de Monsieur Jacques Pelissier, Directeur de l'Agriculture en Algérie, intitulée : « L'indispensable révision ».

Ce texte lucide et courageux qui fait honneur à son auteur est non seulement un recueil de directives adressées par le Directeur de l'Agriculture à l'ensem-

ble du personnel placé sous ses ordres, mais encore, à notre avis, il peut très bien constituer la Chartre des Centres Sociaux Educatifs à vocation rurale.

Désormais, sur la base même de ce texte, le Chef du Centre Social rural peut établir un programme de travail en liaison avec l'Ingénieur des Services agricoles de l'arrondissement, en liaison aussi et bien entendu avec l'Inspecteur de l'Enseignement Agricole.

La doctrine officielle existant, il reste à régler les modalités

On se reportera pour ce texte à la page 25 du présent bulletin.

pratiques qui ne peuvent être codifiées, puisqu'à l'image des réalités propres de chaque région.

Nous sommes persuadés que cette collaboration, dans un esprit nouveau, de l'Agriculture d'une part et de deux branches de l'Education Nationale de l'autre, doit porter des fruits. Ces fruits ce sont nos paysans, nos fellahs et leurs familles qui en profiteront. Puisse cette « indispensable révision » rencontrer la plus grande audience pour le plus grand bien de tous.

Raymond VIAL
Directeur du C.S.E.
Rivoli

Éducation agricole dans les douars d'ER RAHEL

Le 1^{er} Février, un moniteur d'agriculture a été affecté au C.S.E. d'Er Rahel et lancé aussitôt à l'assaut des douars... Bénéficiant d'une bonne formation théorique et d'un stage de deux ans aux Eaux et Forêts, il possède également d'autres atouts il parle l'arabe couramment, connaît bien le milieu fellah, dans lequel il est à son aise et, surtout, il possède le don de se rendre sympathique.

Quatre mois se sont écoulés depuis et à l'heure actuelle, que ce soit à Bou-Djema, à Ouled Taoui ou au douar Hammadouche, il n'est plus guère de fellah qui, un jour ou l'autre, soit aux champs, soit au village, n'ait eu l'occasion de s'entretenir amicalement avec le moniteur du Centre Social, de lui exposer ses problèmes et ses difficultés, de discuter avec lui d'engrais ou d'assoulements. Et, lorsque l'ambiance est favorable,

quelques mots sont glissés dans la conversation, comme le grain dans le sillon, pour évoquer les possibilités d'action du Centre Social, les avantages de la coopération, l'intérêt de telle culture nouvelle, de tel outillage moderne.. Bien entendu, ces propos sont accueillis sinon avec indifférence, du moins avec un

scepticisme poli, mais la graine n'en est pas moins semée.

Les résultats de cette patiente enquête d'une part, les avis de l'Adjoint technique du Paysanat d'autre part, nous ont permis de dégager un certain nombre d'objectifs ou de lignes d'action échelonnées dans le temps, qui peuvent se résumer ainsi :

- Nécessité d'une éducation agricole proprement dite (avec terrains d'essais, groupes de travail et leçons progressives) pour les jeunes, c'est-à-dire les fellahs de demain, et action « par ricochet » sur les pères ou les oncles qui pourront apprécier les différences de rendement des terres, argument majeur.
- vulgarisation du petit tracteur, et en particulier du motoculteur, ce scooter de labour qui, en Métropole a déjà ses lettres de noblesse et qui, avec ses 5 ou 6 CV et sa consommation dérisoire doit pouvoir détrôner la traditionnelle paire de mules, au moins pour les travaux de jardinage.
- Développement, surtout à Ouled Taoui où les conditions sont favorables, de la culture maraîchère (primeurs et espèces tardives) et peut-être de l'horticulture.
- Citons aussi pour mémoire :

● la campagne « abeilles » déjà bien préparée, mais que nous avons dû ajourner, pour des raisons matérielles. Partie remise.

● une action en vue d'améliorer le conditionnement et la présentation des produits maraîchers et d'en faciliter ainsi la commercialisation.

● le développement et l'amélioration du petit élevage familial (clapier, basse-cour)

● et d'une façon générale l'éducation coopérative.

Les réalisations pratiques ? Elles ne peuvent, bien entendu, qu'être embryonnaires, puisque nous en sommes au stade préliminaire et que, par ailleurs, dans ce domaine, la hâte serait dangereuse.

NECESSITE D'UNE EDUCATION AGRICOLE

En ce qui concerne l'enseignement proprement dit nous avons à créer de toutes pièces puisqu'aucun manuel de ce genre n'a encore été mis à la disposition des Centres. Une série de leçons a donc été mise en chantier, en prenant pour canevas le rythme saisonnier, et sera soumise en temps utile au Service Central Parallèlement, nous avons recherché des terrains et des locaux. Deux terrains sont déjà virtuellement acquis : l'un à Hammadouche et l'autre à Ouled-Taoui. En outre, une fermette a été mise à notre disposition à Hammadouche par un fellah.

VULGARISATION DU MOTOCULTEUR

En ce qui concerne le second point du programme (vulgarisation du motoculteur) nous avons résolu, après une soigneuse préparation, d'organiser une « manifestation de choc. » Des contacts ont été pris à Oran avec les plus importantes firmes de matériel agricole et démonstration de motoculteurs deux d'entre elles ont été mises en compétition pour une dans le douar d'Er Rahel). La première séance, qui a eu lieu à Ouled Taoui le 29 avril, a été placée sous la présidence de M. Ould Cadi, Maire d'Er Rahel et lui-même propriétaire terrien. Un communiqué avait été publié dans

la presse et des invitations (imprimées à la presse Freinet par le C.F.A. voisin) avaient été lancées parmi les colons et les gérants des fermes européens, faisant mention (pourquoi le cacher) d'un apéritif de clôture — d'ailleurs offert par la S.A.S. d'Ouled Taoui — ... Pourquoi tout ce battage ? Pour deux raisons :

Tout d'abord parce que c'était là une excellente occasion de provoquer un rapprochement entre des membres des deux communautés, préoccupés par des problèmes du même ordre ; en second lieu parce qu'il nous était apparu que dans l'ensemble, le fellah cherche à imiter le colon européen, à qui tout semble réussir ; or, il est de notoriété publique qu'aucun colon n'utilise le motoculteur. Il était indispensable qu'ils en expliquent eux-mêmes les raisons.

Une cinquantaine de fellahs et une vingtaine de colons européens ou gérants de fermes étaient présents à cette manifestation et ont passé la matinée à discuter en petits groupes tout en contemplant les évolutions, d'ailleurs très spectaculaires, du petit motoculteur qui traçait vaillamment son sillon tout seul tandis que le démonstrateur l'attendait à l'autre bout du champ. Il va sans dire que, durant les trois jours précédents, le moniteur s'était sérieusement entraîné sur le terrain du Centre Social ce qui,

accessoirement, a permis de défricher une belle planche où poussent actuellement des tomates.

D'autres démonstrations ont été organisées à Bou-Djema et au douar Hammadouche, et, dans quelques jours, le second concurrent va être mis en compétition avec des modèles différents.

DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE MARAICHÈRE

En ce qui concerne le troisième point du programme, des contacts ont été pris avec un petit exploitant des environs d'Oran, récemment installé, qui pratique le maraîchage et l'horticulture avec d'excellents rendements malgré un terrain relativement peu propice, ce qui lui a permis d'amortir en très peu de temps l'achat d'un motoculteur. Nous comptons organiser prochainement, avec l'accord du propriétaire, une visite collective de cette exploitation par un groupe de fellahs d'Ouled Taoui. Dans ce douar en effet, les terres se prêteraient aisément à la culture maraîchère, et l'irrigation déjà assez satisfaisante pourrait être améliorée grâce à l'aménagement d'un petit barrage. La culture des arbres fruitiers pourrait également être développée. Malheureusement le vieux chef de village ne croit pas à ces possibilités car, dit-il « le vent est trop fort ».

Louis Carl.

Les méthodes de vulgarisation agricole

Ces méthodes peuvent être classées en trois catégories :

- l'**action individuelle**, par contacts du vulgarisateur de base avec chaque chef d'exploitation individuellement,
- l'**action de masse** qui est destinée à atteindre collectivement le plus grand nombre de personnes à la fois,
- l'**action de groupe**, qui s'adresse à un groupement humain, et s'appuie sur les réactions de cette collectivité sur l'individu et de l'individu sur cette collectivité.

1. - ACTION INDIVIDUELLE

C'est la méthode qui a été employée jusqu'à maintenant par le Service du Paysannat dans le cadre des Sociétés Agricoles de Prévoyance et les Secteurs d'Améliorations Rurales : visite du vulgarisateur de base à chaque exploitation, contacts individuels à l'occasion de rencontres plus ou moins préparées.

Cette méthode nécessite d'autant plus de temps et de déplacements qu'une conversation unique est généralement inefficace et doit toujours être suivie de plusieurs autres avant de donner des résultats. En fait, si des ré-

sultats ont été autrefois obtenus, c'était le plus souvent auprès de cultivateurs convertis au progrès et tirés d'affaire, et non pas auprès des plus arriérés, qui sont précisément ceux qu'il faudrait atteindre par priorité. Un moniteur n'employant que cette méthode d'action individuelle ne peut guère atteindre plus d'une centaine de paysans. Il faudrait donc recruter et former quelques 6.000 moniteurs et soutenir ensuite leur action pendant de nombreuses années, pour obtenir des résultats d'ailleurs très limités.

Cependant l'action individuelle restera toujours nécessaire car c'est elle qui permet d'emporter la décision de l'exploitant, d'adapter les modalités de chaque technique à chaque exploitation, de suivre son équilibre économique, etc.

Mais l'emploi des autres méthodes déchargera le vulgarisateur de base d'une partie considérable de son travail et permettra d'autre part de commencer à agir avant que ne soit terminé le recrutement des milliers de moniteurs nécessaires.

2. - ACTION DE MASSE

Elle a surtout pour but de faire prendre par la masse, la conscience de ses besoins et de la possibilité d'y satisfaire. Elle tend à faire assimiler progressivement des notions simples et à ouvrir les esprits, les modalités d'application techniques étant mises au point par d'autres méthodes.

Les moyens audio-visuels en particulier doivent être employés sous forme de « campagnes » groupant tous les moyens d'action sur une même collectivité, répétant les mêmes notions sous des

formes diverses, avec des intervalles laissant aux idées le temps de cheminer dans les esprits. Les campagnes doivent être prévues dans le détail de la succession des procédés à mettre en œuvre.

Le contenu des campagnes et le langage employé doivent être adaptés de très près aux particularités des collectivités visées. La mise en œuvre des moyens audio-visuels nécessitera :

1. Une formation préalable des vulgarisateurs à l'emploi des différentes techniques et à l'esprit de cette forme de

vulgarisation.

2. L'élaboration des documents audio-visuels à employer, qui selon les cas, pourra incomber au vulgarisateur de base (tracts, affiches, films fixes, conférences, démonstration) ou à un laboratoire centralisé (presse, cinéma, radio).

De toutes manières il faut prévoir une collaboration étroite entre les spécialistes de la technique de vulgarisation, les spécialistes de la technique à vulgariser et les spécialistes de la vulgarisation (Educateurs de Base).

3. - ACTION DE GROUPE

La principale difficulté en matière de vulgarisation agricole n'est pas tant d'enseigner des techniques nouvelles que de décider les paysans à les employer. Or la résistance au changement, au progrès technique, est d'autant plus forte que les individus auxquels on s'adresse sont inclus dans un groupement social plus cohérent, comme c'est le cas pour les populations les plus éloignées

des milieux en évolution. Le vulgarisateur doit tenir compte de cette cohésion du groupe et de cette répugnance de chacun de ses membres à innover seul. C'est pourquoi il vaut mieux s'attaquer aux groupements humains qu'ils soient organisés traditionnellement et spontanément (Tribus, Douars, Villages, etc), soit qu'on les organise exprès (municipalités,

coopératives, conseils de secteurs). Les méthodes individuelles ou de masse n'ont de chances de succès que s'il existe des « structures d'accueil », c'est-à-dire des organismes dans lesquels les paysans aient l'habitude de se renseigner, de délibérer, de décider. Quelles que soient les méthodes qui seront retenues, il faut signaler que rien ne se fera sans enthousiasme collectif.

Celui-ci peut naître si on sait le favoriser, d'une meilleure répartition des terres (réforme agraire) d'une meilleure répartition des bénéfices (réformes des organismes agissant sur les marchés) d'une meilleure répartition de l'aide de l'Etat, d'une meilleure répartition des responsabilités, en un mot de la suppression des injustices.

Notons enfin qu'une condition essentielle d'un climat constructif est la suppression de la dualité des différents services chargés de la promotion économique et sociale du paysan algérien.

Marcel Kergomard

Principes et enseignements d'une expérience de formation professionnelle agricole "sur le tas"

À l'instigation d'un de ses membres, M. Albert Jarrige, le Groupe de Travail de la Section Agriculture du Centre Algérien d'Expansion Economique et Sociale (C.A.E.E.S.) a lancé dès 1958 une section pilote de formation professionnelle agricole en Métropole.

Les principes assez simples, sinon très orthodoxes, qui furent retenus pour cette expérience, étaient les suivants :

- Malgré l'importance de leurs efforts, les différents Services Publics rencontreront beaucoup de difficultés à former, dans un minimum de temps les nombreux moniteurs et cadres subalternes qui, dans les diverses branches agricoles, auront à encadrer les masses rurales. Par

ailleurs, dans le secteur privé la demande en ouvriers spécialisés devra croître assez rapidement. Il en résulte que de nouveaux moyens de formation, complémentaires de ceux qui sont habituellement utilisés, doivent être mis en œuvre au cours des années à venir.

- Parmi ces moyens, l'envoi dans des familles d'agriculteurs métropolitains de jeunes algériens, issus du milieu rural et pratiquement voués à l'inaction, pourrait permettre leur promotion humaine et sociale et rendre en même temps service à l'agriculture algérienne, grâce à la formation pratique qui devrait ainsi leur être assurée.

Il fut alors convenu que des jeunes gens âgés de 15 à 18 ans seraient sélectionnés et recrutés dans la zone irrigable du Chéléff puis seraient dirigés dans les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône où l'accueil fait aux propositions du C.A.E.E.S. paraissait, après enquête, plus favorable que dans d'autres régions.

BIEN qu'il ait été admis qu'un tel essai dût être limité, de très nombreuses difficultés eurent au départ, à être vaincues. Elles étaient surtout la conséquence des événements survenus depuis 1954 et l'on put croire à un moment en approfondissant un peu le problème, qu'il serait impossible de recruter des candidats en Algérie et de trouver en Métropole des agriculteurs susceptibles de les accepter en stage et de les former. Cependant grâce aux efforts déployés par les agents que la Direction de l'Agriculture et des Forêts avait bien voulu mettre à la disposition du C.A.E.E.S. et à l'appui du Service des Centres Sociaux qui facilita la sélection, le recrutement et l'hébergement des apprentis en Algérie, puis détacha spécialement un moniteur en Métropole, 14 jeunes gens en 1958, 37 en 1959 et 28 en 1960 furent placés dans les conditions prévues.

S'IL est encore un peu tôt pour tirer les conclusions définitives de ces stages dont le dernier doit seulement se terminer en novembre 1960, il est cependant possible d'en dégager de multiples enseignements. Il est bon, tout d'abord, de préciser que cette expérience s'est avérée beaucoup plus délicate à réaliser qu'il n'était permis de le penser lors de son lancement en raison des multiples facteurs mis en jeu.

On peut admettre que, sur le plan humain et social, la réussite a été complète pour les jeunes gens moyennement doués qui ont été placés dans des conditions normales. Les stagiaires, après neuf mois de travail en France sont revenus en vacances complètement transformés physiquement, intellectuellement et moralement. La plupart d'entre eux n'ont pas été repris par l'ambiance de paresse qui règne dans le milieu dans lequel ils évoluaient auparavant et ont compris que la vie pouvait avoir un but. Les cours de formation générale

et technique qui leur étaient dispensés une fois par semaine leur ont été très profitables. Ils se sont bien plaint de temps à autre de la dureté du travail en agriculture, mais n'ont jamais envisagé pour cela d'abandonner, sauf les 2 ou 3 qui, dès leur arrivée en Métropole, étaient atteints du « mal du pays » et qui, de ce fait, étaient immédiatement rapatriés. Précisons que cinq des apprentis ayant suivi normalement leur stage ont été présentés et reçus au concours du monitarat du Paysanat à Rovigo.

LES difficultés les plus marquantes ont concerné surtout le contrôle, qui n'a pu toujours être assuré dans de bonnes conditions en raison du départ du moniteur, l'homogénéité des rémunérations, car certains agriculteurs, tout en réglant bien le salaire de base, soit 100 NF par mois, ont été parfois moins généreux que d'autres et aussi l'importance des travaux à effectuer. A vrai dire, tout ceci n'est pas nouveau si l'on tient compte du fait que même entre métropolitains les rapports employeurs-apprentis n'ont jamais trouvé de solutions par faitement harmonieuses.

En vertu de ces conclusions, quelles peuvent être les perspectives d'avenir d'une telle méthode ? Si l'on tient compte des enquêtes déjà réalisées et des phénomènes de « saturation » qui risquent de se provoquer à l'intérieur de certains départements, il ne semble pas hasardeux de dire que 200 à 250 jeunes gens pourraient être formés de cette manière dans des familles d'agriculteurs métropolitains. Il serait cependant indispensable que, pour mener à bien une telle action, un véritable « pont » soit institué entre l'Algérie et la France. Un des objectifs poursuivis par le Groupe de Travail du C.A.E.E.S. est de suggérer qu'une Association, groupant en son sein les services et organismes publics et privés qui, des deux côtés de la Méditerranée, seraient intéressés par un tel mode de formation, soit constituée prochainement. Il est inutile de dire que le Service des Centres Sociaux, qui a particulièrement aidé le C.A.E.E.S. à assurer la bonne marche de son expérience, aurait à y jouer un rôle prépondérant.

Jean COLSON,
Directeur du Centre Algérien
d'Expansion Economique et Sociale

Aménagement des Centres



GENERALEMENT tout arpent de terre non construit est un espace vert possible. Encore qu'il faille garder des emplacements pour les passages, chemins d'accès, dégagements d'entrées, cours de récréation, terrain de jeux, etc, il est toujours possible d'entourer ces parcelles utilitaires de plantes de bordure et d'agrément et mieux encore de haies vives, utiles et agréables. Le plus petit lot de terrain comprendra donc au moins ces possibilités d'embellissement auxquelles s'ajoutent les blocs sanitaires à camoufler et surtout les grillages de clôtures à embellir.

Dans un Centre disposant d'un plus grand terrain, mais insuffisant pour comprendre un jardin potager, on créera des massifs de fleurs dont la forme et l'importance sont laissées à l'imagination et à l'initiative de chacun.

Enfin sur un grand terrain on pourra, en plus, consacrer quelques mètres carrés au jardin potager et dans les cas particuliers avoir un petit champ de démonstration.

Le cas le plus défavorable sera donc envisagé pour obtenir un maximum de verdure sur un petit espace.

BORDURES : Pour délimiter les chemins desservant les différents bâtiments, les terrains de jeux, plates-bandes et dégagements divers on plantera des iris, de la lavande, des touffes d'œillets d'Inde, des « pins d'amour », très or-

nementaux, se reproduisant par semis (graines abondantes) utilisables comme fourrage d'herbe verte pour le bétail et la basse-cour, etc...

HAIES VIVES : Les cours de récréation notamment peuvent être séparées par des haies vives de myoporum qu'on plantera également autour du rucher, du jardin potager éventuel.

BLOCS SANITAIRES : Souvent inesthétiques, ils seront entourés de vigne-vierge, bougainvillées, jasmins, bignones, chèvre-feuille...

CLOTURES GRILLAGEES : L'aspect accueillant d'un centre dépend beaucoup de son entourage de verdure. Le long de la clôture de façade principale, l'équipe pourra varier les plantes grimpantes depuis les rosiers jusqu'aux lierres panachés, glycine, chèvrefeuille, etc...

Les autres côtés seront plus simplement garnis de l'une ou de l'autre de ces plantes grimpantes, rustiques du point de vue entretien, irrigation, soins taille, etc...

PLATES-BANDES ET MASSIFS : Leur composition est laissée à l'imagination de chacun, en fonction des espaces libres de la qualité du terrain, des possibilités d'arrosage et du temps disponible.

JARDINAGE : Le jardinage (devant être un passe-temps) occupera les moments de détente sans empiéter sur les tâches éducatives proprement dites. Sauf dans le cas du jardin de démonstration, bien entendu.

On choisira des plantes dont l'entretien se limite à un arrosage en période sèche (un binage valant d'ailleurs deux arrosages), une taille légère tant pour éliminer le bois mort que pour arrêter un envahissement de la végétation luxuriante, fournir des boutures pour d'autres centres ou mieux encore pour la vulgarisation aux alentours du centre.

Le désherbage nécessaire est un apport de verdure au poulailler ou au clapier.

Il faut toujours arroser après une plantation quel que soit le temps.

BORDURES : Blancs, mauves, violettes, les **iris**, très rustiques, se multiplient par leurs rhizomes qu'on peut dédoubler pour gagner de la place. Les racines sont mises en terre dans un sillon de 15 cm de profondeur, espacées de 30 à 40 cm et recouvertes de terre meuble. On aura au préalable coupé les tiges à ras de terre, pour faciliter la reprise ; la meilleure époque de plantation se situe en fin d'hiver. D'autres plantes de bordure peuvent être utilisées, persistantes (**lavande**, **romarin**, **thym**) ou annuelles (**œillets d'Inde**, etc) qu'on trouve en motte sur certains marchés hebdomadaires au printemps.

HAIES VIVES : Le **moporum** et le **cratégus - buisson ardent**, utilisés pour les haies vives sont des arbustes très rustiques, de multiplication aisée par boutures.

Les **bignones**, **vigne-vierge**, **chèvre-feuille** et **jasmin**, sont des plantes grimpantes se multipliant également par boutures : On choisit du bois bien aoûté de 30 cm de long environ, qu'on récolte en fin d'automne. On peut mettre les boutures en place directement à la barre à mine sur un terrain préalablement ameubli, les 3/4 au moins de la baguette étant enfouis. L'espacement entre les boutures est

variable, mais peut sans inconvénient être ramené à 30 cm.

La mise en jauge est possible : sitôt récoltées les baguettes sont enfouies dans une tranchée orientée plein Nord, et recouvertes de sable ou de terreau. La mise en place se fait alors en février-mars.

Le géranium-lierre, le lierre-pancré, (moins envahissant que le lierre commun) et les **Volubilis-persistants**, se multiplient par marcottage naturel : les boutures racinées sont donc mises en place, comme tous les plants à racines nues.

Les plants de **bougainvillées** et **glycine**, s'obtiennent par bouturage des racines ou par marcottage. (Une branche est mise en terre où elle prend racine tout en restant alimentée par le pied-mère dont on la sépare ensuite) c'est une opération plus longue et relativement délicate. On se procurera donc au départ des plants racinés.

ARBRES ET ARBUSTES : Il faut limiter les arbres décoratifs aux espèces offrant l'avantage d'être agréables et utiles (très mellifères ils sont butinés par les abeilles). Toutefois dans la meilleure des hypothèses on plantera quelques eucalyptus donnant de l'ombre et éventuellement du bois puisque les arbres peuvent être coupés sans risques et sont d'une croissance rapide.

Parmi les arbres d'ornement, ou isolés dans des massifs fleuris, on peut citer les eucalyptus (**citriodora** et **ornamentalis**), le **cyprés-bleu d'Arizona**, et enfin le **mûrier**, arbre fourrager recommandé près des poulaillers, clapiers, etc...

Pour les Centres disposant d'espaces plus importants, de champs d'application ou de vulgarisation, on citera les arbres d'alignement pour haies brise-vents, bordure de chemins ou de routes, comme les **cyprés** (**horizontalis** ou **pyramidalis**) **Cyprés-Lambert**, **casuarinas**, ou **peupliers** pour les terrains plus frais.

Dans les terres humides, les remblais frais, les thalwegs ou berges d'oueds, on plantera des **frênes**, des **faux-acacias** (robiniers) considérés

tous deux comme arbres fourragers, ainsi que les **saules-osiers**, dont les baguettes sont utilisées en vannerie. Dans les lieux rocheux des boqueteaux de cyprès peuvent être réalisés, à défaut d'**eucalyptus**, dont les nombreuses variétés permettent de le classer comme l'arbre passe-partout.

Ces idées d'ensemble nécessitent malgré tout, une adaptation à chaque

cas particulier, tenant compte du sol, de l'altitude et de l'exposition.

Il sera bon de s'adresser toujours aux Services Agricoles (SAR, Forêts, DRS) qui faciliteront la tâche de l'équipe du Centre Social, fourniront souvent les plants et donneront les conseils techniques complémentaires.

C. LEBRUN.

L'Instituteur du Bled

Pour ceux qui craignent « une déviation des activités des Centres Sociaux vers la seule alphabétisation » ramenant « l'institution naissante au niveau d'un enseignement au rabais » il n'est peut-être pas inutile de rappeler ce que fut, un demi siècle durant, l'école du village et le rôle que l'instituteur rural n'y cessa de jouer.

Celui qu'on appela tour à tour le pionnier, l'apôtre ou plus affectueusement le cheikh n'a pas pu hélas ! défricher toutes les cervelles ni tous les terrains. Il s'en faut. Mais qui osera le lui reprocher ? S'en trouvent-ils aussi, aujourd'hui, qui ne comprennent pas son amertume et lui refusent un hommage mérité ?

Or, il n'est pour lui de meilleur hommage que de reprendre son œuvre, de la compléter, de l'étendre, d'en faire bénéficier tous les garçons de ce pays, non plus seulement un sur dix, toutes les filles de ce pays, non plus seulement une sur cent : de les en faire bénéficier tout de suite et de porter en même temps dans les familles aux adultes, un peu de science, un peu de progrès, un peu de justice et de bonheur. Et c'est bien de cela qu'il s'agit pour le Centre Social Educatif.

Il s'agit pour l'équipe d'invoquer la mémoire du vieux cheikh, d'hériter de son enthousiasme, d'assumer l'écrasante responsabilité qui fait du « savant » un éducateur, du clairvoyant un guide, du docteur un médecin, et de l'homme le frère des autres hommes.

A vrai dire, le vieux cheikh n'avait peut-être rien de particulier au départ en dehors de son désir d'être utile, de son espoir d'y parvenir. Et ces tâches multiples que per-

sonne ne songea à lui assigner, il dut les remplir parce qu'il les découvrit au moment précis où il croyait n'avoir à résoudre que les problèmes d'ordre professionnel pour lesquels il était préparé.

Il découvrit l'ignorance, fut qu'elle avait plusieurs visages. Simplement naïveté, dirions-nous, il se mit à combattre l'ignorance. Isolé dans son douar lointain, coincé dans un village du djebel, il fut un éducateur au sens large du terme ayant même que soit forgée cette doctrine d'éducation de base qu'il importe aujourd'hui d'appliquer.

Le combat certes, fut inégal mais la route à suivre reste la même et si le combat continue, c'est au Centre Social Educatif qu'est confié le soin de le mener.

Il est sans doute permis de regretter que la foi ne soulève pas les montagnes lorsqu'une œuvre immense reste à accomplir ; le regret en fin de compte n'est pas autre chose que la foi. Ce sera la foi qui animera les nouveaux pionniers des Centres Sociaux Educatifs dont l'action massive, coordonnée, systématique parviendra à toucher, partout où ils se trouvent, les oubliés et les humbles.

Alors, l'instituteur du bled aura gagné la bataille et le Centre Social Educatif ses lettres de noblesse.

M.F.

L'INSTITUTEUR du bled, qu'il soit d'origine indigène ou métropolitaine, qu'il soit enfant du pays ou étranger à la région à laquelle il s'attache, existe bel et bien. Ce n'est pas un personnage fictif. Et notre fierté, nous blédards, c'est de pré-

senter, au-dessus des individus et des cas d'espèce, suffisamment de traits communs pour caractériser ce personnage.

Nous avons eu nos pionniers ; nous sommes héritiers d'un passé que les montagnards n'oublient

pas et qu'ils nous rappellent avec beaucoup de finesse lorsqu'ils constatent que nous nous en écartons.

Certaine région de Kabylie eut des écoles primaires dès que les lois scolaires de la Troisième République furent appliquées en France. Les premiers maîtres furent des apôtres, tout le monde le sait. Sauf, peut-être, les populations qui les reçurent. A l'époque, la vie du bled était très difficile. Il fallait vaincre l'hostilité des gens et surmonter d'innombrables difficultés matérielles dont on commence maintenant à perdre le souvenir.

Les premiers instituteurs fabriquèrent de la bonne terre dans leur jardin et, dans les classes, ils cultivèrent les petites cervelles éveillées mais absolument sauvages. Entre ces deux tâches essentielles, il y en eut d'accessoires qui se multiplièrent à l'infini. Il fallut soigner les malades, écrire et lire des lettres, dresser des actes, donner des conseils, arbitrer des conflits, intervenir, aider, secourir. Pour finalement mériter ce titre de cheikh qui est, dans l'esprit de tous, un titre de noblesse. Non de vaine supériorité mais tout d'obligations impérieuses : le seul hommage que l'ignorance puisse rendre à la science. Le cheikh est un homme instruit, il ne saurait ni mentir, ni tromper. Ce que l'on exige de lui, il n'a aucun mérite à le donner. Nos anciens réussirent ce prodige de faire de l'école du village un haut lieu où l'on envoie les enfants pour qu'ils deviennent meilleurs, le temple d'une religion nouvelle qui n'exclut pas l'ancienne car elle s'adresse à la raison et au cœur, se sert du langage humain et enseigne la vérité humaine. Ainsi, chez nous, ceux qui ont connu ces vieux maîtres ne disent pas qu'ils furent des apôtres ou des saints. Ils disent que ce furent d'honnêtes gens, toujours prêts à rendre service, des savants qui avaient bien vite gagné l'admiration, l'estime et le respect. Très souvent ils ajoutent : « Que Dieu leur réserve une place au Paradis. » Ce qui est touchant, malgré tout, car cette place au Paradis, le paysan la souhaite rarement à qui ne la mérite pas. Surtout lorsqu'il s'agit d'un roumi. Or, fréquemment, c'est ce qui arrive. Et le souhait est venu du fond du cœur !

SI l'on s'avisa de donner un nom à chacune des écoles de Kabylie et que l'on consultait chaque fois les gens du village pour choisir, parmi tous les maîtres qu'ils ont connus, celui qui mériterait la plaque commémorative, il n'y aurait nulle part aucune hésitation : un seul nom sortirait de toutes les bouches. Ce ne serait pas toujours le nom du premier en date mais, invariablement, celui du maître qui a bien rempli sa tâche,

formé les meilleurs élèves, planté le plus d'arbres et qui s'est imposé par sa droiture et sa fermeté. C'est peut-être là une vérité évidente. Toutefois, le fait de retrouver partout cette vérité unique que les fellahs ignorants savaient tout de même apprécier. Cela prouve surtout qu'il y a eu, au moins, autant d'apôtres que d'écoles. Et pour nous, leurs successeurs, ce ne sont pas seulement des apôtres mais des dieux : les dieux de la maison. Chaque école a le sien. Nous le sentons qui veille sur nous, qui nous encourage, nous épie et se fâche quelquefois.

Certes, nous comprenons ses reproches. Notre existence est plus facile. Nous récoltons les fruits de son travail, ceux du jardin qu'il a créé et que bien souvent nous délaissions comme ceux de sa classe méthodique, disciplinée et sévère qui lui a valu cette réputation d'austérité quasi sacerdotale. Eh bien, oui, nous vivons avec notre époque.

NEANMOINS la tâche est toujours la même. Aux yeux de la population, le cheikh représente le guide éclairé qui n'a rien de commun avec les autres fonctionnaires. Il a sa place à part. La plus enviable, peut-être. Il sent nettement qu'il doit rester entier, qu'il ne lui est plus permis de s'évader de son rôle, qu'à tout moment, en toute circonstance, son comportement devra être tel que le commande ce rôle. Est-ce notre faute, dès lors, si cette habitude de servir d'exemple, de décider, de trancher sans hésitation nous déforme un peu à la longue. L'instituteur du bled n'a pas à être un sceptique, il lui faut de l'assurance et de la foi. S'il se donne de l'importance, c'est qu'il en a bien au village. Il a toute celle d'un missionnaire. Voilà pourquoi on l'appelle « cheikh ».

On dit souvent qu'il faut aimer son métier. C'est peut-être là une nécessité plus qu'un devoir. La meilleure précaution, ajoute-t-on, est de bien choisir au préalable, de se sentir attiré par ce métier. Et si on l'aime d'avance, on a toutes les chances de ne pas être déçu par la suite. Mais il arrive fréquemment aussi que l'on se mette à l'aimer malgré soi, parce qu'il révèle tout d'un coup des attraits insoupçonnés. Ces attraits existent toujours. Il s'agit simplement de les apercevoir. Et pour cela, il faut se donner entièrement à sa profession. L'instituteur du bled ne se donne pas. Il est pris. Il lui faut être tout le temps instituteur ou s'en aller. Et tel, qui était venu sans enthousiasme, est devenu très vite un modèle. Il goûte les joies du bon ouvrier, il comprend qu'il est utile, il s'attache à ses enfants et n'est plus pressé de partir.

Mouloud FERAOUN
(Extrait de « Jours de Kabylie » Ed. Baconnier)

Expériences d'action coopérative dans les Centres Sociaux Éducatifs

A l'une des premières pages du rapport trimestriel que chaque centre doit remplir il est demandé à l'équipe ce qu'elle a réalisé en matière de coopération et d'activités communautaires.

Les Centres Sociaux Educatifs en effet ont été amenés naturellement vers une action coopérative qui fait entrer les populations à plein dans le jeu promotionnel en les intéressant aux avantages de l'action communautaire. Cette action coopérative s'insérait du même coup dans le cadre des actions entreprises pour essayer d'améliorer le niveau de vie.

Plusieurs centres ont commencé par grouper leurs jeunes auditeurs dans des coopératives scolaires. D'autres se sont attaqués de front au problème en cherchant à organiser de véritables coopératives de production avec des adultes.

Ces expériences sont de diverses natures ; les unes sont faites dans l'esprit des traditions artisanales de la localité (atelier raphia et osier, tapis, etc.) d'autres prennent l'allure de coopératives agricoles, d'autres enfin collaborent aux actions entreprises pour l'amélioration de l'habitat.

Voici prises au hasard dans les derniers rapports trimestriels quelques unes de ces expériences typiques qui toutes n'ont d'ailleurs pas encore atteint leur forme définitive :

LES ATTAFS

Dans ce centre fonctionne une coopérative d'installations électriques, qui, dans le cadre de l'amélioration de l'habitat rural vise un double but :

— d'une part réaliser une économie pour les utilisateurs par l'achat du matériel en commun, économie allant de 10 à 20 NF par installation ;

— d'autre part permettre aux élèves coopérateurs les mieux doués de se per-

fectionner tout en bénéficiant d'une certaine somme par installation.

Une première tranche comprenant 21 installations est terminée ; la deuxième tranche de 17 installations est commencée.

KADDOUS

Un atelier « tricot » groupe 10 femmes ; les ouvrages réalisés ont été vendus et le produit de la vente partagé entre les ouvrières. Un deuxième atelier confectionne des objets en raphia et en osier ; des pâtissiers intéressés par la fabrication

de bonbonnières ont passé une première commande de 30 bonbonnières. Le produit de ces divers travaux constitue une appréciable économie d'appoint pour les familles.

ROVIGO

S'appuyant sur les statuts d'une coopérative scolaire ce centre a constitué avec 10 de ses anciens auditeurs, âgés de 15 à 17 ans, un atelier coopératif de bois. Le chiffre d'affaires de cet atelier pour ce trimestre écoulé a été de 2.500 NF ; le bénéfice intégralement distribué entre les coopérateurs s'est élevé à la somme de 800 NF.

D'autre part un foyer artisanal de 16 tisseuses et 40 potières, géré en commun avec le service de l'Artisanat, a permis de verser aux artisanes 2.875,60 nouveaux francs.

Ces deux tentatives doivent se comprendre comme une première initiation à la gestion coopérative. Elles ouvrent dans un proche avenir la possibilité de créer de véritables coopératives de production.

TAFARAOUI

Ce centre collabore au lancement d'une entreprise de lutte contre le chômage.

Son premier objectif est d'employer 20 à 30 ouvriers du village, actuellement sans travail. L'entreprise produira des matériaux de construction en béton en utilisant le tout-venant d'un oued. L'écoulement de la production est certain, la demande étant très importante sur place.

DANS LE N° 190 DE « L'ACTION LAIQUE »

les quatre catégories de coopératives officiellement adoptées en France :

1. — Coopératives de production, transformation, conservation et vente de produits agricoles.
2. — Coopératives d'achat et d'approvisionnement.
3. — Coopératives de services.
4. — Coopératives d'exploitation en commun.

Le lieu d'extraction et de triage du gravier a été fixé, une aire en béton est disponible, grâce à l'aide privée, et la plus grande partie du matériel a été réalisée (coffrages en métal, grilles de triage, pelles et pioches). Les premiers essais des diverses opérations ont eu lieu dans la première quinzaine d'avril.

Cette entreprise fonctionnera sous forme communautaire et coopérative, l'aspect juridique en sera très prochainement fixé.

MURDJADJO

Une coopérative de production maraîchère fonctionne dans ce centre. Les bénéfices de cette production ne sont pas répartis en espèces, mais en nature entre les coopérateurs, tous auditeurs du centre. C'est ainsi que des tissus, du bois, des casse-croûte leur ont été distribués. Le budget de la coopérative a également permis l'achat de fournitures scolaires.

Cette coopérative scolaire n'est qu'un premier pas vers une authentique coopérative de production ; elle a surtout montré aux élèves l'utilité et l'intérêt d'un travail en commun.

ORAN-PETIT-LAC

Un dossier de déclaration de coopérative a été adressé par ce centre à la Préfecture.

La coopérative projetée donnera une existence légale aux ateliers féminins déjà florissants du centre. Aux tapis (dont le style est varié) s'ajoutent des ouvrages de couture, broderie et tricot qui seront présentés à une prochaine exposition-vente.

De nouvelles perspectives s'ouvrent pour ces ateliers avec le tricot à la machine. 4 métiers à tricoter sont déjà à leur disposition. Chaussettes, bas, culottes, pulls, pourront être manufacturés, soit avec la laine offerte, soit avec la laine apportée par les ouvrières, soit avec de la laine achetée.

Au Centre Social Éducatif de Rovigo

un essai concluant : la collecte des œufs

Au mois de juin 1959, une réunion groupait au Service Central, autour de M. le Docteur Vétérinaire Lavallée, quelques chefs de Centres ruraux Le but de celle-ci : étudier, dans le cadre de l'éducation agricole, et de ses incidences économiques, la possibilité de mise sur pied d'une vaste campagne pour l'amélioration de l'aviculture.

Nous étions donc devant le problème pratique suivant : de quelle manière convaincre d'une façon absolue les petits agriculteurs de la rentabilité de l'élevage de poules pondeuses et de poulets de chair, et surtout comment décider ceux qui avaient des poulets de race locale à les remplacer par des sujets de race sélectionnée. Les chiffres avancés étaient probants : 80 œufs à l'année pour une poule locale, contre 200 pour une poule de race.

Il ne restait plus qu'à « toucher » un grand nombre de gens utilisant peu ou prou l'aviculture comme économie d'appoint.

C'est dans ce but que je proposai, pour grouper autour du Centre tous ceux qui vendaient leurs œufs, et donc élevaient des poulets, d'organiser le ramassage des œufs de production locale et leur acheminement sur Alger ; là, les grossistes, sur la recommandation du Docteur, achetaient ce que nous apportions.

Un peu de matériel (cartons d'emballage - pèse œufs, etc...) nous fut prêté et une monitrice consacra quelques heures dans la semaine à ce travail.

La coopérative du Centre, no-

tre seul (et si vulnérable) support financier avança 15000 F pour la nouvelle expérience, et nous débutâmes.

Nous achetions les œufs au cours pratiqué au village, soit 15 F (à l'époque) ; ils étaient payés sur le champ, grâce à l'avance, et revendus 19 F à Alger.

Pour les propriétaires de poules, triple avantage :

1 - être assurés de vendre, sans être astreint à aller, de porte en porte, proposer leur marchandise.

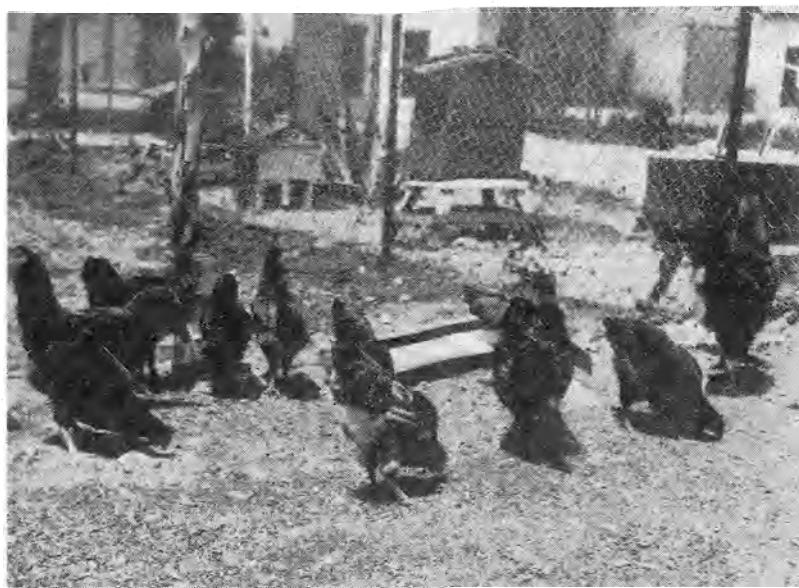
2 - être payés immédiatement de la totalité de leur livraison.

3 - faire un bénéfice supplémentaire de 4 F par œuf ; cette somme qui devait être ramenée à 3F, 1 F étant nécessaire pour frais d'emballage, manipulation, casse et transport, constituant un « Avoir » qui aurait été don-

né à son propriétaire sous forme de poulets et poulettes de race, ou d'aliments spéciaux pour poules pondeuses.

Ainsi, sans perdre un centime de ses faibles revenus, le propriétaire de poules de race locale, se serait trouvé au bout d'un certain temps, en possession d'un troupeau mixte, et aurait pu, chez lui, et sans qu'aucun frais ne soit engagé, ni par lui, ni par l'Etat, comparer la production des différentes races.

Le contact permanent au centre de ramassage entre l'éleveur, et le moniteur ou la monitrice, nous aurait permis de suivre de très près, et sans inquisition intempestive, le développement des basses-cours ainsi constituées, et je suis persuadé que, mieux qu'un film, des affiches, ou des articles, la bonne monnaie « sonnante et trébuchante » dans la



poche de l'éleveur, l'aurait vaincu.

Mais alors, diront les esprits critiques, deux questions se posent à l'esprit :

— Pourquoi cet essai que vous estimez concluant fut-il abandonné ?

— Pourquoi en parlez-vous, puisqu'il est ancien et ne dépassa pas sa première phase de réalisation ?

J'ai réponse aux deux questions :

Cet essai, fort mal placé dans le temps, puisqu'il débuta fin juin, fut suspendu en août, le personnel étant en congé

Or à la rentrée, le Docteur Lavallée étant chargé de nouvelles fonctions au sein de son service, ne pouvait plus nous consacrer autant de temps. L'organisation d'autres activités (préscolarisation, activités à public fixe) nous

ont empêché momentanément de poursuivre l'expérience.

Si j'en parle, maintenant, c'est parce que, nos centres ayant passé leur crise de croissance, assis leurs activités, déterminé leurs possibilités et tenu leurs effectifs pendant toute cette année, une telle expérience, si elle était reprise par l'un d'entre nous, et poursuivie avec méthode et patience, serait, j'en suis persuadé, très valable.

G. Long.

un exemple d'association :

« L'Association pour le développement économique et social de la commune de Bouinan » a été fondée le 11 Février 1958 et enregistrée à la sous-préfecture de Blida sous le n° 264. Elle est régie par la loi 1.901.

D'après ses statuts, cette association se proposait d'atteindre les buts suivants : amélioration de l'aviculture, modernisation et extension

de l'apiculture, fondation d'une cantine pour les élèves du centre social.

Pour l'exercice 1959, cette association avait enregistré 93 adhérents à jour de leurs cotisations.

Actuellement le nombre de nos adhérents est de 120 personnes. D'ici l'an prochain il nous faut en atteindre au moins 200. Pour le moment,

nos adhérents sont un peu l'élite du village : commerçants, gens évolués, etc.

Grâce à cette association, en 1959, 20 poulets de race new-hampshire ont été distribués, une couveuse à pétrole de 70 œufs a été achetée, une cantine pour les enfants les plus éloignés du centre a fonctionné et fonctionne d'ailleurs encore.

Perspectives d'avenir :

1. - **Création d'un rucher pilote** au centre social éducatif, avec la collaboration technique des Services agricoles.
2. - **Développement et modernisation de l'apiculture**, en remplaçant progressivement les ruches traditionnelles par des ruches à cadres.
3. - **Favoriser l'aviculture** en introduisant dans le pays des poulets sélectionnés et bien adaptés. De cette façon, les fellahs auront des œufs plus gros, donc d'un meilleur prix, des poulets d'une bonne constitution puisque nous ne distribuerons que des poulets « démarrés ».

Nous nous proposons d'arriver à créer une **coopérative de ramassage d'œufs et de poulets**. La chose est relativement facile. Mais ce qui serait plus difficile, c'est l'éducation des éleveurs. On n'obtient de prix intéressants que pour des produits de 1^{er} choix, donc il nous faut obtenir des fellahs qu'ils suivent tous nos conseils fidèlement.

Pour le miel, nous nous proposons également, mais dans un certain temps d'arriver à faire une coopérative l'extraction, de conditionnement et de vente et de lancer une marque.

Dans le domaine tant avicole, qu'apicole la situation algérienne est peut-être privilégiée puisque la demande

est très supérieure à l'offre. Mais dans moins de 10 ans la situation sera certainement autre et il importe dès maintenant de s'imposer sur le marché.

Mais tous ces projets sont conditionnés par l'importance de la subvention que nous pourrons obtenir...

OUARI.

Action d'éducation agricole en liaison avec le Service du Paysanat

au Centre Social Éducatif
des Attafs

Au cours d'un regroupement à El-Riath, le problème éducatif d'un Centre Social rural avait été abordé et l'accent fut mis sur la collaboration avec les institutions existantes afin de parvenir à une coordination des efforts dans le domaine éducatif, économique et social. C'est ce qui a été tenté sur le plan local avec les représentants du Paysanat et de la SAP (Société Agricole de Prévoyance) dans le domaine agricole.

Cela a commencé par une simple réflexion d'un fellah à qui

nous voulions apprendre à signer au Secrétariat Social.

« A quoi me sert d'apprendre à signer, alors que mes enfants n'ont rien à manger ? mon seul souci pour l'instant c'est de trouver quelqu'un qui consente à m'accorder un prêt pour acheter des céréales ».

Contact fut alors pris avec le moniteur du Paysanat pour lui demander sa collaboration afin d'atteindre ces petits agriculteurs qui composent les 70 % de la population et qui vivent misérablement des produits de leur

exploitation dont la superficie moyenne est de quatre à cinq hectares.

Sorties en commun pour rencontrer les fellahs chez eux, puis par groupe dans leur fraction, leur parler, leur serrer la main, les écouter patiemment, recevoir leurs doléances et parfois leurs confidences... Ceci nous permit d'aborder cette connaissance du milieu sans laquelle notre action éducative eût été vaine.

Une réunion des différents services intéressés fut ensuite organisée à l'échelon local pour le partage des rôles de chacun :

- La SAP accorderait les moyens en utilisant les subventions qu'elle reçoit pour l'aide directe, la mise en valeur des terres nouvelles et les primes d'encouragement pour la plantation de l'olivier.
- Le moniteur du Paysanat fournirait l'application de ses connaissances techniques.
- Le Centre Social Educatif dispenserait une action éducative orientée vers la prise de conscience des intéressés.

PREMIER ESSAI :

Profitant du marché hebdomadaire, les fellahs furent invités par la voix du crieur public à assister à des réunions au Centre Social Educatif, réunions qui consistaient en projections de films sur l'agriculture (défonçage des terres, érosion, labours suivant les courbes de niveau, plantation de l'olivier, etc...) ; en commentaires sur l'aide que la SAP pouvait accorder et en discussions illustrées par l'exemple de ce qui avait été vu au

cours des visites dans les douars.

Dès la réception des plants, convocation des fellahs au SAR, démonstration de la meilleure façon de planter un arbre (grandeur du trou, fumure, etc...) et distribution des oliviers précédant l'action éducative pratique entreprise sur le terrain.

Les réussites constatées et les commandes de plants pour l'année 1960 nous permettent de croire qu'un grand pas sera fait dans ce domaine.

AUTRE EXEMPLE D'ACTION :

La mise en valeur des terres nouvelles avait commencé sur une étude préalable des techniciens du Paysanat qui avaient constaté que la terre des fellahs de la région était pourvue d'une couche de tuf. Cette couche de tuf s'oppose à la pénétration de l'eau qui en ruisselant lave chaque année cette terre de son humus. La SAP a mis gratuitement à la disposition des fellahs un tracteur d'une forte puissance pour le dépierrage. Une partie ayant

été effectuée, le reste doit l'être au cours des prochaines années.

Notre action consistait à prendre contact avec les fellahs pour les inciter à ramasser ces pierres ; ils devaient ensuite les disposer en tas ou en lignes suivant les courbes de niveau afin de permettre à l'eau de pénétrer et d'éviter ainsi un entraînement de la couche arable. Résultats satisfaisants puisque le fellah a non seulement amélioré sa terre, mais en a également retiré un certain produit en vendant ces pierres, ramassées par une main-

d'œuvre familiale inemployée.

Les résultats de cette action sont sans doute lents à apparaître mais dans le domaine rural il n'est ni nécessaire, ni souhaitable d'embrasser un trop vaste programme à l'origine ; on s'attachera autant que possible à améliorer ce qui existe : une récolte valorisée, un champ nettoyé, un arbre ressuscité ou planté, peuvent avoir une valeur d'exemple intéressante et sont beaucoup plus que toute théorie aussi séduisante à l'esprit soit-elle.

Ceci implique une conscience professionnelle toujours en éveil, une grande foi dans le travail, la nécessité de contacts permanents ; l'éducation agricole ne peut se faire que par des cas concrets dans le milieu et non dans une salle en citant des formules abstraites...

Sans être techniciens dans le sens strict du terme, nous parviendrons à cette éducation en faisant largement appel aux spécialistes scientifiques et techniques pour étudier les questions qui se poseront à nous.

M. RAMLA.

Activités agricoles

du Centre Social Éducatif de Saint-Maur (Oran Ouest)

A la suite du regroupement du 11-2-1960 des Chefs de Centres Ruraux de la Circonscription d'Oran-Ouest et des Représentants des Services Agricoles de l'Arrondissement d'Aïn-Témouchent, le Centre Social Educatif de St-Maur a décidé l'exécution du Plan suivant :

I. - SUSCITER LA CREATION :

1. - d'une Section Coopérative agricole du Plan de Constantine (S.C.A.P.CO.) prévue par la circulaire N° 149 du 15-12-1959.

2. - d'un S.A.R. à St-Maur susceptible d'aider par l'attribution de prêts et de subventions les fellahs à travailler convenablement leurs champs.

3. - d'un poulailler et d'un rucher pilotes.

II. - CREER UN COURS DE PREFORMATION AGRICOLE

Les résultats sont actuellement les suivants :

1. - Le 13-2-1960, 15 fellahs ont adressé à M. Le Directeur de la S.A.P. une demande de création d'une S.C.A.P.CO.

2. - Pour faciliter l'installation du Moniteur M. L'Inspecteur des Centres Sociaux Educatifs m'autorisa à mettre à la disposition du Directeur de la S.A.P. d'Aïn-Témouchent un studio au Centre : depuis le 10 avril 1960, le moniteur de la S.A.R. fait partie de notre équipe : 40 prêts de moissons ont été distribués par la S.A.P. au Centre.

3. - Le Directeur de la S.A.P. convaincu des possibilités d'action du Centre dans le domaine de l'aviculture, a accepté de financer la construction d'un poulailler pilote au Centre même. Un devis descriptif et estimatif est à l'étude.

4. - La Municipalité a mis à la disposition du Centre un hectare irrigable.

M. MEKHERBECHE

L'expérience agricole

du Centre Social Éducatif de Rivoli

I. - LES ORIGINES

Le Centre de Rivoli a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 1958. L'enquête sociologique a été entreprise aussitôt ; quelques mois après, nous pouvions déjà nous faire une idée assez précise des problèmes essentiels de la région.

Distant de Mostaganem de seulement 9 kilomètres, bien desservi par de nombreuses routes empruntées par plusieurs services de cars, Rivoli voit une fraction de sa population attirée par la grande ville. L'autre partie, la plus nombreuse, reste au village, aux champs ; il y a aussi les femmes et les filles, qui toutes restent à la maison, dans le jardin, aux champs, avec leurs bêtes.

Parmi ceux qui ont choisi de res-

ter à la terre, il y a les hommes qui sont soit propriétaires (en général de petites parcelles situées sur des terres qui ne sont pas toujours les meilleures) soit ouvriers agricoles. Il y a les femmes qui travaillent sur leur propriété ou plus rarement se louent pour certains travaux. Il y a enfin les enfants, garçons et filles ; si leurs parents ont un peu de bien, les enfants gardent les bêtes et font divers travaux, dans le cas contraire ils se louent pour les travaux saisonniers (sarrments, olives, etc...). Ceux qui sont allés à l'école et qui ont pu poursuivre leurs études l'ont fait à Mostaganem, ceux qui n'ont pas pu rester au village et ne font rien

ou pas grand'chose.

La région est à prédominance viticole très nette, au deuxième rang viennent les agrumes, puis on trouve l'olivier, divers arbres fruitiers, un peu de céréales et de maraîchage.

Un problème un peu spécial est à noter : celui de la main-d'œuvre saisonnière d'importation (taille, greffe, vendanges...) qui s'est raréfiée du fait des complications administratives (recensement, autorisations).

Voilà rapidement brossé le tableau de la situation, qui nous permettait de conclure que le C.S. de Rivoli devait avoir une vocation agricole.

II. - LES PREMIERS CONTACTS

La première personne que nous avons interrogée sur les problèmes agricoles de la région a été M. Julien, agriculteur à Rivoli, Président des Associations Agricoles, membre de la Chambre de l'Agriculture du département. Nous avons trouvé auprès de lui sympathie et désir de collaboration. Après plusieurs entretiens et visites des exploitations, nous pouvions dresser un premier bilan pour les activités futures :

— Les agriculteurs ont besoin d'ouvriers de plus en plus qualifiés.

— Les moyens de perfectionnement actuellement utilisés sont archaïques et ne correspondent plus aux besoins de l'agriculture moderne.

— Le marché du travail pour la commune et les communes voisines est loin d'être saturé, l'embauche est assurée pour de bons éléments pendant de nombreuses années.

— Certains agriculteurs sont prêts à faire un « effort financier » pour payer à un taux supérieur des ouvriers ayant une qualification solide.

— Il y a dans la commune un

certain nombre d'ouvriers déjà en place capables de se perfectionner, il y a aussi des jeunes gens ayant fréquenté l'école plus ou moins longtemps, actuellement sans profession et livrés à la rue.

En conclusion, Monsieur Julien nous demandait de mettre au point un programme de formation professionnelle agricole, avec la participation de la Direction des Services Agricoles de Mostaganem, il fallait dès le départ prévoir deux sections :

- Perfectionnement des ouvriers
- Formation des jeunes.

Nous n'avons pas voulu précipiter les choses, et avons poursuivi notre enquête, car un point nous chagrinate : nous avions un public formé d'ouvriers ou de futurs ouvriers à qui nous allions dispenser un enseignement, mais nous ne touchions pas les non ouvriers et les femmes (vulgarisation, pour les uns ; basse-cour et potager pour les autres).

En octobre 1959, un an après l'ouverture du Centre et après avoir repris des contacts et reçu des assurances formelles des autorités agri-

coles locales, nous effectuons une démarche officielle auprès de Monsieur le Directeur départemental des Services agricoles et Idu Paysanat.

Nous nous excusons, ici, d'ouvrir une parenthèse, qui cependant est indispensable, pour faire état de la nature des rapports qui se sont établis entre nos deux administrations. Monsieur Reutt, Directeur des S.A., Monsieur Julie, Directeur-adjoint, Monsieur Tournamille, ingénieur d'arrondissement, Monsieur Couranjoux, ingénieur chargé de l'arboriculture, après avoir pris connaissance de nos projets, de l'état d'esprit dans lequel nous souhaitions travailler et des besoins locaux, nous ont immédiatement accordé leur adhésion totale.

Au cours de nombreuses visites nous nous sommes mutuellement informés de nos problèmes propres, une grande sympathie est née de ces contacts. La limite de nos attributions respectives ayant été établie sans arrière pensée, dans un désintéressement total, dans la seule perspective de l'intérêt des populations, il en résulte un fonctionnement harmonieux et efficace.

III. - FONCTIONNEMENT

Début des activités le 1^{er} février 1960.

1. - **Personnel.** La D.S.A. a détaché au C.S.E. de Rivoli :

— Un Ingénieur agricole, chargé de l'arboriculture départementale, qui réside au Centre même.

— Un moniteur agricole diplômé, qui réside lui aussi au Centre.

2. - **Locaux.** Une salle, la moitié du grand bâtiment éducatif, est réservée aux cours et aux travaux pratiques. Suivant les besoins, les installations mobilières et immobilières du Centre sont à la disposition de l'Ingénieur et du moniteur sous leur responsabilité.

3. - **Déplacements.** Lorsqu'il y a lieu de se rendre sur une exploitation trop éloignée, la « 2 CV » du Centre et un chauffeur assurent les liaisons, avec bien souvent, en complément, nos propres voitures.

4. - **Programme.** Modelé d'une

façon très fidèle sur les activités agricoles de la région, il est établi mensuellement par l'Ingénieur.

5. - Horaires.

— Agriculture théorique. 7 h. 30
— Agriculture pratique . 15 h.
— Atelier rural 5 h.
— Activités sportives . 2 h. 30
Groupe I (Adolescents)

— Divers 2 h. 30

Total hebdomadaire. 32 h. 30

Pour le groupe II (Adultes, ouvriers à perfectionner)

— Agriculture pratique : 20 heures par semaine.

Pour le groupe des adolescents, une liaison intime existe entre le cours agricole proprement dit et l'atelier rural, de telle sorte que lorsque certains travaux extérieurs ne peuvent avoir lieu à cause du temps, les auditeurs sont dirigés sur l'atelier.

6. - Les effectifs :

— Groupe I : 10 jeunes gens âgés de 15 à 19 ans.
1 a le C.E.P. les autres sont du niveau du C.M.

— Groupe II : effectif variable (de 5 à 8) du fait des travaux agricoles.
Analphabètes.

7. - Durée du cycle.

— Groupe I : Au moins 1 année agricole complète et si possible 2 ans.

— Groupe II : Exactement la période durant laquelle le travail considéré peut être valablement exécuté.

8. - **Les résultats.** Excellents dans leur ensemble. Grâce au sens pédagogique de l'Ingénieur qui a su mettre son enseignement au niveau de son auditoire, les jeunes gens ont parfaitement assimilé les leçons théoriques, puisque les travaux pratiques exécutés chez les agriculteurs ont donné entière satisfaction.

IV. - LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Bien entendu, les activités commencées reprendront leur déroulement normal au 1^{er} septembre.

D'autre part une extension des activités est à prévoir :

— 1. - Jumelage des Centres de Rivoli et de Noisy sur le plan des disciplines agricoles. Ceci permettrait l'ouverture d'un cours d'agriculture dans un douar limitrophe des deux communes.

— 2. - Ouverture à Rivoli d'un cours de mécanique agricole : en-

tretien général des tracteurs et des diverses machines agricoles, ainsi que conduite du tracteur et code de la route. Les associations agricoles nous ont déjà offert un tracteur en état de marche, nous-mêmes avons construit pour une somme modique un hangar destiné à abriter le tracteur et à servir d'aire de travail pour les cours. D'autre part une firme de matériel agricole nous a proposé du matériel et un technicien.

— 3. - Démarrage de la vulga-

sation agricole auprès des petits propriétaires grâce à des visites dans les exploitations des techniciens et de nos meilleurs élèves (amélioration des procédés employés, introduction de nouvelles techniques, introduction de nouvelles cultures).

Ex. l'apiculture : les ruches ont déjà été fabriquées par les élèves du cours agricole, plusieurs personnes pressenties ont accepté de tenter l'expérience.

— Action ménagère rurale auprès des femmes (poulailler, potager).

V. - CONCLUSION

Il ne nous appartient pas de tirer des conclusions pratiques de ce qui précède. Nous nous contentons d'exprimer toute notre satisfaction pour le fonctionnement sérieux des divers travaux, pour le déroulement heureux de cette expérience. Nous espérons que nos projets pourront rapidement devenir des réalités.

Les techniciens agricoles sont d'accord avec nous : dans le domaine de l'agriculture traditionnelle, des progrès considérables peuvent être faits - qui dépassent parfois les prévisions les plus optimistes - les rendements peuvent être multipliés par 2, par 3, voire par 4. Pour cela nous devons fournir un

effort considérable, cet effort nous le fournirons, pour le mieux-être de nos populations.

Raymond VIAL
Directeur du C.S.E.
Rivoli

Initiatives en matière d'éducation agricole

au Centre Social Éducatif
de Lavarande

LE système coopératif, sans être le moyen idéal, peut cependant être un des moyens susceptibles de sortir les gens de leur égoïsme, de leurs habitudes et des sentiers battus. Par le travail fait en commun, il est possible de développer l'esprit de camaraderie, d'entraide, d'abnégation.

La coopérative, semble être le « mot-choc » de l'Algérie qui se forge.

A notre tour, nous avons voulu notre coopérative. Oh ! ce n'est pas du tout pour sacrifier à la mode du jour. Mais comme je le disais dans un rapport : « la population de ce pays, d'origine pastorale et nomade semble avoir bien peu l'esprit d'entraide et de travail en commun ».

Dans ce pays, où les agglomérations et les villages sont le fait de la nécessité ou de la contrainte, pour la plupart, et non de la volonté des hommes, il serait bon de profiter de ces circonstances pour changer cette mentalité « Mechta » ou « tribu ».

Un de ces moyens peut être la COOPERATIVE.

Mais, comme en tout il faut agir avec prudence, nous avons commencé par une petite coopérative de forme scolaire. Cette coopérative est née des circonstances.

En effet, dans notre centre, nous avons la chance d'avoir un jardin de 25 ares, entièrement irrigables par le réseau du haut Chélif. En prenant possession de mon centre, ma première réflexion a été : « on pourra faire de l'enseignement agricole ». Rapidement le terrain fut aménagé et mis en culture. En collaboration avec l'ingénieur agricole, on établit un plan de plantation d'oliviers et d'arbres fruitiers. Au mois de mars et d'avril 1958, les plantations étaient faites : près de 300 plants, dont 20 oliviers de quatre espèces et 20 arbres fruitiers. Nous avons voulu par là, marquer l'orientation nettement agricole que nous voulions donner au Centre.

Au mois de février 58, nous avions reçu un moniteur agricole connaissant et surtout aimant son métier.

Plusieurs expériences d'enseignement agricole furent tentées. La première, avec des jeunes gens à qui nous voulions apprendre la taille et la greffe. C'est un métier agréable et bien rémunéré. Les propriétaires de la région, font venir greffeurs et tailleurs depuis Boufarik. Mais ces jeunes gens s'imaginaient déchoir que d'apprendre quelque chose relevant de l'agriculture. « Nous sommes venus, me dirent-ils, pour apprendre à lire et à écrire et pour apprendre un métier à l'atelier. Ce travail ne nous intéresse pas ». Aucun raisonnement ne parvint à les convaincre. On leur fit faire donc uniquement de l'enseignement général. Plusieurs furent vite rebutés devant les difficultés de la langue française. D'autres, après

quelques mois parvinrent à lire et à écrire un peu. Mais actuellement, ils sont tous fellahs, au tarif des ouvriers agricoles et ayant, pour beaucoup, oublié peut-être les quelques notions apprises au centre.

Il nous fallait trouver autre chose.

Le temps fut mis à profit pour mettre en valeur le jardin. Au Printemps, il était verdoyant et beau à voir. Dès le mois d'avril, nous avions inclus dans nos programmes l'enseignement agricole pour les élèves d'une douzaine d'années. Deux fois par semaine, ils avaient des exercices pratiques. Cela consistait à faire des semis, des planches, à biner, désherber, etc... Afin de maintenir toujours l'enthousiasme au même niveau, ils étaient récompensés en nature : paquets d'oignons, des salades et différents autres légumes. Nous leurs proposions également de leur vendre des légumes à des prix modiques. L'argent ainsi récolté aurait servi à créer un petit fond de roulement destiné à l'achat de graines, de pommes de terre de semence, etc... Cela n'eut pas beaucoup de succès.

Mais les meilleures récoltes s'épuisent. Pour récolter il faut semer. Avant de semer, il faut labourer ou piocher. Nous étions arrivés à ce stade. Il fallait piocher le jardin et un jardin envahi de chendent. Plus aucun élève ne voulait travailler. Si quand même, un seul !

Ce n'était donc pas encore la bonne formule.

De toute façon il faisait trop chaud. Les cours pratiques, se transformèrent en cours théoriques. On leur fit un peu de botanique, des cours de greffe en salle. Ces cours leur plaisaient mais nous apportaient quelques désillusions (1).

Au mois d'octobre 58, nous ne parlions plus de cours de jardinage. Tout se faisait en théorie, d'autant plus que nous avions un moniteur d'enseignement général dessinant à la perfection et qui, suivant les conseils techniques du moniteur agricole, savait rendre les leçons très vivantes.

(1) « Une leçon de greffe : — Ya cheikh ! pourquoi ne greffe-t-on pas de l'oranger sur du laurier-rose ? Ce serait une drôle d'économie, hein !

Une leçon d'aviculture : — Combien une poule met-elle de temps à couver les œufs ?

— 27 jours ! non 32 ! non 40 !

— Combien une poule peut-elle pondre d'œufs dans l'année ?

— 250 ! non 300 ! non 320 ! non 400 !

— Donc d'après vous elle peut pondre deux œufs par jour !

— Ah oui ! c'est vrai.... »

Ce ne sont pas des histoires marseillaises.

Ce sont tout simplement des réponses de jeunes ruraux. Aux collègues qui en douteraient, je leur demande de faire l'expérience et de la pousser au maximum.



NOUS commençons par contre à envisager sérieusement une coopérative. Mais quelle coopérative ? Notre atelier de soudure commençait à donner des résultats. Nous étions sortis du stade exercices. Il nous fallait réaliser des choses utilisables. Nos élèves voulaient bien emporter les objets réalisés, mais ils ne voulaient pas payer, même la matière première.

La modicité des crédits accordés par le Service ne nous permettait pas de travailler à fonds perdus. Et puis ce n'est pas éducatif. Il nous fallait donc trouver une formule qui nous permette de continuer à perfectionner nos élèves tout en fabriquant des objets, soit utilisables par le centre, soit vendables.

Renseignements pris auprès de gens compétents, on me conseilla la coopérative scolaire. Je me procurai auprès du directeur d'école une copie des statuts. La lecture de ces derniers ne me donnait pas entière satisfaction. Un coopérative scolaire paraît en effet quelque peu puérile. Mais, on n'était pas du tout obligés de prendre à la lettre les différents articles des statuts.

Au mois de janvier 1959, nous projections le film « En se donnant la main ». Comme nous avions parlé à maintes reprises de la coopérative, ce film enthousiasma nos élèves. « On devrait faire comme eux », dirent-ils. Comme il faut battre le fer tant qu'il est chaud, on organisa une réunion avec les plus dégourdis. On leur expliqua l'affaire et un bureau provisoire fut désigné. Mais avant de déposer des statuts, il fallait mettre à l'épreuve du temps cette euphorie. Ce n'est qu'au mois de mars 1959 que nous avons déposé nos statuts et demandé notre affiliation à la fédération.

A partir de là, notre coopérative avait donc une existence légale.

Quelles seraient les activités de cette coopérative ?

Les activités existant tout simplement ou en projet, c'est-à-dire atelier - jardin - apiculture - aviculture. L'apiculture et l'aviculture n'existaient pas à l'époque.

FAISONS LE POINT.

Que nous a apporté cette coopérative ?

On sait qu'une coopérative scolaire a des objectifs très limités et très humbles. Si l'on cherche quelque chose de spectaculaire il faut s'adresser ailleurs.

Pour nous, notre but était de créer un certain enthousiasme, d'habituer les jeunes à travailler ensemble, de travailler sans toujours penser : mais qu'est-ce que ça

peut me rapporter à moi ? Nous avons voulu faire réfléchir nos jeunes, leur faire prendre quelques petites responsabilités. Par tout ce que nous leur avons offert et mis sous leurs yeux, nous avons voulu qu'ils prennent conscience de tout ce qui leur faisait défaut.

AVONS-NOUS REUSSI ?

En partie seulement. Ceux qui connaissent bien le Chélif savent combien il est difficile de faire réagir les gens, de savoir exactement ce qu'ils pensent ou ce qu'ils veulent.

Pour nous, éducateurs, cette petite coopérative nous a fait toucher du doigt nos faiblesses, un certain manque de formation pour le travail très complexe qu'on nous demande. On s'est aperçu qu'il est très difficile d'être un animateur, de créer un climat et de maintenir un enthousiasme au même diapason. Mais cela nous a forcé à chercher, à créer, à lancer des activités auxquelles nous n'aurions jamais pensé sans la coopérative.

C'est donc grâce à la coopérative que nous avons bâti un poulailler-clapier et une remise pour les outils. Le manque de crédits (c'est quelquefois bon de manquer d'argent) nous a obligés à nous débrouiller à bâtir nous-mêmes, après avoir fabriqué nous-mêmes nos parpaings. C'est avec quelques économies de la coopérative que nous avons acheté du matériel et lancé un élevage de poulets et de lapins.

C'est aussi grâce à la coopérative que nous avons traité tout notre jardin pour lutter contre le chendent.

S'il y a des rosiers et de la verdure dans le centre c'est aussi grâce un peu à la coopérative.

Ce sont de toutes petites choses bien sûr !

Ce printemps, 50 ruches seront installées à Lavarande avec les crédits du Commissariat au Paysanat. Si nos petits coopérateurs ne s'étaient pas intéressés à cette affaire, nous n'aurions jamais su qu'il y avait tant de ruches à Lavarande. Le printemps dernier, tous nos coopérateurs ont fait la chasse aux essaims. Tout le village était alerté. Chacun de ceux qui voyaient un essaim accroché à un arbre avertissait le Centre Social Educatif.

Tous ceux qui le désiraient, ont vu les ruches du Centre. Ils ont assisté à la récolte et à l'extraction par les moyens modernes. Ils ont tous goûté au miel. Ils veulent tous des ruches. Si nous voulions satisfaire les premières demandes, c'est 177 ruches exactement qu'il faudrait installer ce printemps.

Cette campagne d'apiculture, c'est pour nous l'occasion unique de créer une coopérative apicole genre « SAPCO » (Section Coopérative Agricole du Plan de Constantine). Comme il a été déjà dit : pour nous la coopérative scolaire n'est qu'une étape et une école de formation pour arriver à des systèmes coopératifs adultes.

Le Directeur
OUARI.

NOTE :

EXTRAIT DU RAPPORT DE LAVARANDE (1^{er} Trimestre 1960)

Une campagne d'apiculture avait été amorcée avec succès, mais dès le début les intéressés se sont heurtés à des problèmes de crédits, ce qui les a orientés vers une formule coopérative.

Après entente avec la SAP (Société Agricole de Prévoyance) la formule suivante a été retenue :

i. - les ruches seraient fournies par la SAP. Les rem-

boursements s'échelonneraient sur 3 ans à partir de la première récolte.

2. - les intéressés seront groupés au sein d'une coopérative agricole relevant de la SAP.

3. - une cotisation minimale sera demandée à chacun.

4. - la récolte se fera au moment indiqué par le moniteur du Centre Social Educatif.

5. - l'extraction se fera par les soins de la coopérative afin de sauvegarder la propreté et la pureté du miel.

6. - le miel sera mis en pots et livré dans cet emballage.

7. - dès que des quantités importantes seront atteintes, une marque et un nom seront donnés à la production.

8. - provisoirement chaque coopérateur aura la libre disposition de la vente de son miel en pots.

On nous a demandé dans le cadre du Plan de Constantine de faire cette coopérative sous forme de « SAP-CO ».

Officiellement nous détenons les crédits permettant l'achat de 50 ruches, à ces crédits s'ajoute une subvention importante de Monsieur le Sous-Préfet.

Les ruches ont été commandées à la SAPINA (Société Apicole Nord-Africaine) par les soins de M. le Directeur de la SAP. La coopérative fonctionnera dès que les ruches auront été distribuées.

Cantines

« Des cantines ayant pour but de servir gratuitement ou pour un prix modique, des repas aux élèves nécessiteux, sont annexées aux Centres Sociaux Educatifs en Algérie »

(arrêté du 2 mars 1960, article 1^{er}).

Actuellement douze cantines fonctionnent dans des Centres à peu près exclusivement ruraux. Les ressources de ces cantines sont constituées par des subventions de l'Algérie, du département intéressé, de la commune ou de la collectivité fondatrice, mais aussi par des contributions demandées aux familles, et des dons en nature ou en espèces.

Un assez grand nombre d'autres cantines sont sur le point de s'ouvrir. Mais certains chefs de centre n'ont pas attendu la parution de textes légaux pour les organiser.

au Centre Social Educatif de Lamartine

11 h. 30. Les auditeurs du Centre quittent leurs salles de cours. Ils devraient s'ébattre mais cependant la plupart restent en rangs (bien en rangs même, de peur d'être trop vite renvoyés au village) et peu après sont rejoints par leurs camarades de l'école pour prendre le repas qui les attend à la Cantine.

L'association dite « Cantine Scolaire de Lamartine » fait bénéficier les enfants nécessiteux fréquentant l'Ecole primaire ou le Centre Social Educatif d'un repas de midi. 150 enfants environ ont été sélectionnés d'après les listes d'indigence de la mairie et l'étude de situation de famille. Cette association, sous la présidence d'honneur de Monsieur l'Inspecteur Départemental de l'Enseignement Primaire, est agréée par le Maire, le Directeur d'Ecole et le Chef de Centre qui, chargé de son fonctionnement, en est le trésorier.

Le repas servi aux enfants s'efforce d'être substantiel, il comprend un plat de légumes, de pâtes ou de riz ou une soupe épaisse, un morceau de pain et un dessert. Les frais annexes sont réduits au minimum. Ainsi la cuisine faite sur un réchaud-butane est préparée par l'aide-moniteur du Centre. Des enfants choisis parmi les plus grands font la vaisselle (ce qui leur vaut un dessert supplémentaire). Tout ceci permet un prix de repas avantageux de 30 à 35 francs par repas (0,35 NF).

Cet argent, d'où vient-il ? Une subvention nous a été accordée par le Comité Départemental des Cantines Scolaires au titre des crédits de l'Algérie et du Conseil Général du Département ; à cela il faut ajouter une attribution obtenue de ajouter une attribution obtenue auprès d'une œuvre, des dons en nature et une subvention que, nous

l'espérons, la mairie saura nous voter.

La Cantine ? c'est bien sûr l'argent qui n'a pas encore été versé sur le compte bancaire par la Préfecture, ce grossiste non encore réglé que l'on évite, ce sont les pains à couper au dernier moment, la bouteille de butane vide quand il ne faut pas, bien sûr...

Mais c'est aussi ce jeune garçon qui de bonne heure traverse l'oued et fait huit kilomètres chaque matin pour aller s'instruire ; à midi désormais, il ne sort plus de sa musette deux pommes de terre et un morceau de galette sur la place publique. Maintenant à côté de lui cette fille lèche ses nattes qui ont trempé dans son assiette, et plus loin ce garçon trop petit pour être assis sur le banc mange comme quatre tout en serrant des biscuits dans sa main.

M. ROUMEAS.

Où va l'Artisanat ?

au Centre Social Éducatif de Rovigo

On dit souvent que : « ne pas progresser, c'est rétrograder ». Ce postulat est-il valable en ce qui concerne le Centre artisanal de Rovigo, ou plus exactement, la communauté d'artisans qui vivent, à Rovigo, du tissage et de la poterie ?

L'expérience a maintenant un an d'existence, et peut être considérée, à juste titre, comme un succès. Notre action a permis de donner des ressources permanentes à 16 tisseuses, et, plus sporadiquement, à 40 potières. Jusqu'à présent, le problème des marchés n'a pas été aigu, la S.I.P.A., (Société Indigène de Prévoyance Artisanale), absorbant toute la production...

Mais, déjà, nous n'avons plus de débouchés pour ces poteries, la production dépassant les ventes... il nous faut faire nous-mêmes de la prospection, d'où perte de temps pour des résultats parfois minces

Les tissages sont encore pris par la S.I.P.A., mais pour combien de temps ? Un tapis de table de 0,8 sur 0,8 se vend 4.400, une couverture 15.000 F, certes, il s'agit de véritables petits chefs d'œuvre, de pièces d'exposition, mais leur prix limite le nombre d'acquéreurs intéressés.

Si nous voulons éviter l'asphyxie et maintenir une activité artisanale à Rovigo, il nous faut diminuer le prix de revient de la production, pour pouvoir toucher une nouvelle couche d'acheteurs. Le prix de la laine étant calculé au plus juste, c'est sur les frais de main-d'œuvre que doit s'opérer la diminution ; le prix de

Un problème complexe où la technicité, le rendement et la recherche de nouveaux marchés se mêlent étroitement.

la journée de travail est très bas, il faut donc diminuer le temps de fabrication.

Après de nombreux contacts pris avec des techniciens du tissage, et principalement l'expert de la S.E.D.I.A (Société d'Etude pour le Développement et l'industrialisation de l'Algérie) et un voyage d'étude fructueux à Tlemcen, berceau du tissage, en Algérie, nous avons décidé d'aborder dès la rentrée de septembre, le second stade de notre action : la transformation de l'atelier d'artisanat traditionnel en atelier de type moderne, avec l'emploi de métiers basse-lisse à bras (le vieux métier Jacquart, cher au Lyonnais !)

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Il faut 15 jours pour faire une couverture sur le métier vertical ancestral, alors qu'il faut 3 heures pour faire la même sur métier horizontal à navette.

Certes, il y a quelques inconvénients à utiliser le nouveau métier : en premier lieu, les dessins qui ornent les tissages actuels devront être simplifiés, le nouveau métier n'autorisant que des bandes ; ensuite, à qualité et production similaires, nous allons nous trouver en concurrence avec Tlemcen, qui a su s'imposer sur le marché.

Je ne pense pas que ces inconvénients soient de nature à empêcher la réalisation du projet : il y aura toujours une petite clientèle pour les tissages traditionnels et artistiques, malgré leur

prix prohibitif, et nous continuons à en faire ; mais tout en conservant le « style Rovigo », avec ses couleurs sobres, très différentes du chatoiement des teintes vives en honneur à Tlemcen, nous devons pouvoir, avec 10 métiers (la 1^{re} année), produire 300 couvertures par mois, au prix de revient de 1.000 à 1.200 francs l'une (dans l'hypothèse de l'utilisation de la fibrane) ou de 2.500 à 3.500 F (en utilisant de la laine) et les vendre sur le marché intérieur.

Il ressort des chiffres officiels (rapport de la S.E.D.I.A. sur l'artisanat) qu'il manque, en Algérie, 300.000 métiers à bras, pour suffire à la consommation intérieure, sans compter les possibilités d'exportation principalement vers les pays nord-africains ; 90 % des « haïks » vendus en Algérie sont importés de Tunisie...

Il y a donc place pour un artisanat prospère dans la branche textile, à la condition expressive de moderniser méthodes et matériel, en utilisant toutefois encore le métier à bras ; il ne faudrait pas tomber dans l'erreur commise par certaines entreprises qui, agréées par le plan de Constantine, ont entièrement mécanisé leurs installations, supprimant des emplois, alors qu'elles devaient en créer. A Rovigo, et autour de Rovigo, nous devons réussir, si nous ne nous heurtons pas à des obstacles imprévus.

G. LANG.

INFORMATIONS DOCUMENTATION

L'indispensable revision

Circulaire de M. Jacques PELISSIER
Directeur de l'Agriculture et des Forêts
en Algérie

L'Agriculture Algérienne est placée aujourd'hui devant des options décisives.

Les perspectives d'une consommation intérieure en pleine expansion, celle du marché commun européen et plus immédiatement d'une intégration économique totale avec la Métropole, l'ouverture progressive et inévitable des échanges internationaux, la nécessité urgente apparue à tous de s'attaquer au grave problème du sous-développement, sont autant de facteurs nouveaux qui commandent les choix à faire au moment où s'élabore le Plan de Constantine.

Les représentants de la Profession Agricole ont raison d'affirmer que le plan de développement économique de 5 ans doit marquer un important effort en faveur de l'agriculture, et Monsieur le Délégué Général du Gouvernement l'a confirmé à plusieurs reprises en termes non équivoques.

Un tel effort ne peut être entrepris dans une conception autarcique de l'agriculture algérienne. Les marchés céréaliers algériens et métropolitains sont maintenant fusionnés et ils doivent le rester : la fourniture par la Métropole de deux ou trois millions de quintaux de blé tendre pour la consommation algérienne est une opération simple et économiquement saine.

Certains craignent que cette disposition n'accélère la réduction des surfaces cultivées en blé tendre en Algérie. J'ai la conviction que cette réduction est indispensable pour enrayer un processus inexorable qui conduit d'année en année de larges zones du territoire algérien vers la ruine totale.

Il n'est pas vrai que les régions où les rendements en blé varient entre 3 et 10 qx à l'hectare (compte tenu de l'année de jachère, cela fait en réalité une moyenne inférieure à 5 qx) puissent être qualifiées, comme on l'a fait trop longtemps, de « régions à vocation céréalière ».

Il n'est pas vrai qu'une production qui repose sur un endettement constant des agriculteurs, même en année favorable, soit une spéculation normale.

Il n'est pas vrai que l'implantation des agriculteurs européens dans certaines zones soit conditionnée par la seule production céréalière. Affirmer cela serait la condamner à terme.

Nous assistons du reste, depuis de très nombreuses années, à un recul progressif de cette colonisation qui, pour vivre, à du dans les zones marginales, recourir à une mécanisation épaisse ; la guerre 39-45 et la

rébellion ont été malheureusement des facteurs d'accélération d'un mouvement déjà amorcé.

Aucun prix ne saurait rémunérer une production dont les rendements ne peuvent, en tout état de cause, couvrir les frais engagés. Si, dans certaines régions, elle a pu vivre pendant quelques dizaines d'années, ce fut bien souvent en consommant véritablement le capital jusqu'à épuisement du potentiel de production des sols.

L'appauvrissement progressif des terres soumises à des méthodes de culture qui s'inspiraient des principes de l'entreprise industrielle et ignoraient ceux de la biologie, a abouti à une véritable stérilisation du milieu. La restitution des seuls éléments minéraux par l'apport d'engrais ne suffit pas. La matière organique, l'humus, élément essentiel de la rétention de l'eau et véritable support de toute la vie microbiologique du sol, disparaît et le sol devient une matière inerte exigeant des quantités croissantes d'engrais et sans résistance aux effets de l'érosion. Ainsi le processus de dégradation du sol atteint un degré tel que la végétation spontanée de la steppe ne s'y reconstitue même plus. Ce phénomène se déroule sous nos yeux dans de vastes zones du territoire algérien ; les années favorables du point de vue climatique le masquent provisoirement ; les années de sécheresse, comme l'Oranie vient d'en connaître une, en accentuent brutalement les effets.

D'autres pays neufs ont, pour les mêmes raisons, subi le même phénomène qui a suivi le défrichement imprudent. Les Etats-Unis ont transformé d'immenses territoires en désert. Certaines plaines de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est connaissent, en raison de la dégradation des sols, les mêmes vents de sable que les zones labourées des Hauts-Plateaux et le Sahara. Mais partout dans le monde on a pris conscience du danger et l'on a entrepris de l'enrayer. Serons-nous les derniers à le faire ? Tout nous commande d'entreprendre immédiatement l'œuvre immense de restauration des sols en Algérie.

Des siècles d'exploitation irraisonnée nous ont amené à la situation actuelle : la destruction généralisée des arbres d'abord, l'incinération de la steppe et le pâturage incontrôlé ensuite, l'abus de la charrue et, enfin, une culture mécanisée souvent mal adaptée aux possibilités du sol.

Une certaine conception de façons culturelles qui n'a voulu considérer que la structure physique des sols et leurs rapports avec l'eau, est sans doute à la base

d'une grave erreur technique. Le sol est le lieu de toute une vie invisible indispensable à la croissance des plantes, et certaines pratiques de labours ramenant en surface les couches profondes du sol ont peu à peu détruit les réserves en matière organique. La nécessité d'accroître d'année en année la profondeur des labours traduit un appauvrissement sans retour. Mais il y a des limites qu'on ne peut dépasser et cette limite c'est la création d'un milieu minéral dans lequel même les « mauvaises herbes » ne poussent plus. La pratique de la jachère travaillée, autre qu'elle immobilise chaque année la moitié des hectares utiles, favorise aussi l'érosion sous toutes ses formes.

L'observation de ces phénomènes permet de constater des variations d'intensité suivant les régions, la qualité des terres et la pluviométrie, mais ils sont suffisamment visibles pour que le coup d'arrêt soit donné.

L'agriculture musulmane a été la première touchée par ce processus de dégradation. Une certaine forme d'exploitation pastorale irrationnelle a abouti à la destruction du tapis végétal sur de larges étendues. Les entreprises qui ont eu pour but de faire progresser l'agriculture traditionnelle l'ont malheureusement trop souvent engagée dans une mauvaise voie : l'utilisation de matériels mécaniques mal choisis, des prix de revient impossibles à amortir par la trop faible augmentation du revenu, ont eu des effets catastrophiques qui se traduisent par un endettement considérable de l'agriculture musulmane.

L'erreur fondamentale des S.A.P. (sans aucun doute pour avoir trop longtemps ignoré les problèmes techniques) c'est d'avoir souvent chassé l'élevage ovin par le tracteur à chenilles, alors qu'il fallait faire porter tout l'effort sur l'amélioration de la production fourragère et animale.

Quels sont donc les remèdes ?

Il faut, sans tarder, trouver une solution de remplacement à l'assolement stérilisant blé-jachère travaillée. L'expérience poursuit ces dernières années à Aïn-Tiddès (association céréales-mouton) et diffusée par l'Association Ovine, montre sans doute la voie. L'Ecole Régionale d'Agriculture de Sidi-bel-Abbès poursuit sa mise au point. Mais je pense que la part qui est faite à la production fourragère et à l'élevage constitue un minimum et que cet assolement conviendrait aux zones déjà relativement favorisées. Dans les zones plus marginales, il faut aller plus loin dans le rétablissement de l'élevage au détriment des surfaces cultivées en céréales, prévoir une production fourragère annuelle augmentée et un système d'élevage permettant la constitution de fumures destinées aux sols de culture intensive. On devrait ainsi, par l'apport dans l'assolement d'une fumure complète, c'est-à-dire non seulement minérale mais aussi organique, récupérer en rendement des céréales à l'hectare ce que l'on perd en surface.

L'élevage ovin (et bovin dans les zones limitées) est susceptible d'un accroissement et d'une amélioration considérables. Il ne doit plus être exclusivement un élevage extensif. Les assolements doivent faire une grande part à la production d'une alimentation d'appoint : céréales secondaires et fourrages.

Le déficit de la zone franc en laine, les besoins croissants en viande de l'Algérie, de la Métropole et des pays d'Europe, assurent un débouché de plus en plus vaste aux productions animales.

L'Algérie a une vocation naturelle pour l'élevage. Cet élevage pastoral doit, grâce aux efforts du Paysanat, mettre au point de nouvelles méthodes d'exploitation rationnelle et d'amélioration des pacages. Mais la production animale doit, dans les exploitations du secteur évolué, trouver aussi une large place et atteindre le même degré de perfection technique qu'ont atteint certaines productions végétales.

C'est une chance que devant la nécessité où nous nous trouvons, pour les raisons que j'ai expliquées plus haut, d'effectuer cette transformation fondamentale, l'évolution des marchés de consommation ouvre justement les meilleures perspectives aux productions animales, alors que la production en blé tendre de la France est excédentaire. Sachons profiter de cette conjonction.

Un autre aspect des études qui doivent être entreprises concerne le matériel agricole. Le défrichement et l'ameublissement du sol sont la base de toute mise en valeur, même de celle destinée aux productions fourragères et à l'élevage. On doit proscrire les matériels qui bouleversent la structure des sols, détruisent leur cohésion et les livrent aux effets érosifs du vent et des précipitations. Il existe des procédés d'ameublissement en profondeur sans retournement et l'expérimentation doit, dans ce domaine, nous apporter ses conclusions rapidement.

Sans doute, les conséquences de la diminution de la fertilité des sols apparaissent-elles sous d'autres aspects dans le vignoble et appellent-elles là aussi des solutions urgentes, car on ne saurait se contenter de constater que dans certaines zones la reconstitution est impossible tant le sol a été épais. C'est là le signe d'une erreur grave dans les techniques recommandées jusqu'alors, car il faut penser aux générations qui suivent et non consommer le capital. Des problèmes analogues se posent dans les terres irriguées et requièrent des solutions avant qu'il ne soit trop tard.

Qu'il s'agisse de la structure et de l'évolution des sols, des techniques de production, des assolements, des matériels de labour, les nouvelles méthodes agronomiques qui en découlent pour les céréales, les fourrages, la viticulture, les cultures irriguées et l'élevage, feront l'objet de directives dont les Commissions du Plan doivent dès maintenant donner les orientations. La plantation généralisée sur tout le territoire algérien de bandes boisées de protection (notamment d'arbres « alimentaires » : caroubiers, féviers, oliviers, frênes, mûriers, etc...) doit être l'une des actions à entreprendre en toute priorité.

Il appartiendra aux Services de Recherches Agronomiques, à l'Enseignement Agricole Supérieur ou Pratique, à nos Services Techniques, de les mettre au point, de les adapter aux différentes régions naturelles et de les diffuser, même si cela nécessite pour quelques-uns le reniement de certains dogmes. Cette révision de concepts scientifiques admis jusqu'alors, cette reconversion de nos techniques, les Ingénieurs et cadres doivent être les premiers à les faire et rapidement.

Il appartiendra ensuite, aux agriculteurs d'en tirer les conclusions en ce qui concerne le nouvel équilibre économique à donner à leurs exploitations et les transitions à ménager.

Il n'est pas trop tard, mais il est grand temps et c'est à ce prix que sera assurée la conservation d'un patrimoine précieux et qu'il y aura en Agriculture, pour les deux communautés, une « Algérie de nos petits-fils ».

Nominations

M. Mouloud FERAOUN, inspecteur de l'Enseignement agricole est détaché au Service des Centres Sociaux Educatifs, à compter du 1^{er} avril 1960 en qualité d'Inspecteur des Centres Sociaux éducatifs. M. Mouloud FERAOUN s'occupera plus particulièrement des questions agricoles.

M. Jean RAMONDOW est nommé inspecteur des Centre Sociaux Educatifs à compter du 20 avril 1960 et affecté à l'Inspection Académique d'Oran (circonscription de Mostaganem).

Prêts consentis aux Sociétaires des S. A. P.

A COURT TERME :

Remboursable dans un délai de 100 jours à 1 an, avec intérêt de 5,10 % ; variable suivant les frais à engager par le demandeur.

pour : labours, engrais, produits antiparasitaires, frais de récolte, semences de céréales, autres semences, pommes de terre, riz.

A MOYEN TERME :

Remboursable dans un délai de 3 ans maximum (ou 5 ans s'il sert à acheter du matériel agricole, du cheptel de trait ou à faire des améliorations foncières) ; intérêt de 5 à 5,5 %. Montant du prêt pouvant s'élever jusqu'à 2.500.000 Fr (anciens francs).

pour : mise en valeur de terres incultes ou peu travaillées, labours profonds et sous-solages, mise en valeur des périmètres irrigables, petite et moyenne hydraulique, travaux de défense et restauration des sols, équipement des petites exploitations, prêts à la construction, amélioration de la production du lait, prêts pour l'aviculture, prêts pour la constitution de troupeaux.

A LONG TERME :

Remboursable dans un délai de 6 à 15 ans. Intérêt de 3 à 5 %. Montant s'élevant à 1.500.000 Fr (anciens francs).

pour : accession à la petite propriété et rachat de droits indivis, améliorations foncières, arboriculture, forages de puits, petite et moyenne hydraulique, mise en valeur des périmètres irrigables, travaux de défense et restauration des sols, équipement des exploitations agricoles, amélioration de la production du lait.

LE PRET SPECIAL :

C'est également un prêt à long terme.

PIECES A FOURNIR :

- Extrait de rôle des contributions.
- Les 3 dernières déclarations de récolte.
- Les factures et devis pour les acquisitions et pour les travaux.

Les Journées pédagogiques

Les journées pédagogiques du 1^{er} trimestre 1960 ont eu lieu les 30 et 31 mars à Constantine, le 4 avril aux Attafis, le 5 avril à Perregaux, le 8 avril à Alger. Elles ont porté sur les thèmes suivants :

— Préformation professionnelle

— Education ménagère et familiale.

Les Chefs de Centre, les Moniteurs et Monitrices d'Atelier, ont participé à ces réunions. Après un exposé général du Chef de Service portant sur le rôle du Chef de Centre, le Directeur du C.F.E.B. développa les projets de directives qui doivent être diffusées au début de la prochaine rentrée de septembre. Une discussion générale permit à chacun de faire part de ses remarques et d'apporter des précisions ou des modifications aux projets exposés. L'après-midi, les moniteurs et monitrices étudièrent les problèmes plus particuliers de leur profession, sous la conduite des instructeurs spécialisés du C.F.E.B. ; pendant ce temps les Chefs de Centre étudièrent, avec le Chef de Service et le Directeur du C.F.E.B., les questions intéressant la vie de leur Centre et présentant toutefois un caractère général. Un repas en commun groupa, dans une ambiance toujours sympathique, les membres du personnel heureux de se trouver réunis et de participer à l'élaboration des directives pédagogiques du Service.

Les journées pédagogiques du 2^{me} trimestre 1960 auront lieu le 22 juin à Oran, le 24 juin à Constantine, le 2 juillet à Alger. L'ordre du jour prévoit l'étude de l'action des Centres Sociaux Educatifs en faveur de l'élevation du niveau de vie des populations (coopératives, mutuelles, associations, communauté de travail, etc...).

STAGES

Un stage préparatoire aux fonctions de Chef de Centre se déroule au C.F.E.B. depuis le 29 avril. Il sera évoqué plus longuement dans notre prochain numéro.

Documents réalisés par le Service :

Les Brochures (1)

Entre les livres à usage purement didactique utilisés pour l'apprentissage des signes et le document imprimé tel qu'il existe dans le cadre d'une société normalement évoluée (journaux, romans, etc...), il n'existe pas de littérature de transition, déjà délivrée des servitudes purement scolaires, mais cependant adaptée à des préoccupations d'adultes, et utilisant un vocabulaire aussi réduit que possible et des formes syntaxiques simples.

L'édition des brochures élaborées par le Centre de Formation pour l'Education de Base (C.F.E.B.) tente de répondre à ce besoin de création d'une littérature de transition pour nouveaux alphabétés.

Les brochures éditées par le Service des S.C.E. se présentent de la façon suivante :

a) Format : 32 pages le plus souvent, dont une moitié consacrée aux textes et l'autre aux illustrations.

b) Sujet : Il se rapportent à tout ce que l'auditeur peut être appelé à lire ou à faire dans le cadre de ses activités professionnelles, familiales ou sociales.

Exemples :

Questions sociales : « Au jour le jour »

Questions sanitaires : « Le biberon », « Le bain du bébé » « Soins aux plaies ».

Questions rurales : « Ma ruche », « Sauvez votre terre » « Le poulailler ».

Questions ménagères : « Entretien du linge », « Histoire d'un berceau », « Guerre à la vermine ».

Elles s'adressent aux adolescents, adolescentes et aux adultes récemment désalphabétisés.

Leur utilisation peut se concevoir de deux façons :

a) Soit à l'intérieur du Centre Social Educatif, dans les classes d'enseignement général, les cours d'adultes, les foyers féminins, et parfois même les ateliers.

b) Soit à l'extérieur du Centre : en effet, des brochures pourront être distribuées aux auditeurs particulièrement dignes d'intérêt et soucieux d'assurer par eux-mêmes leur perfectionnement.

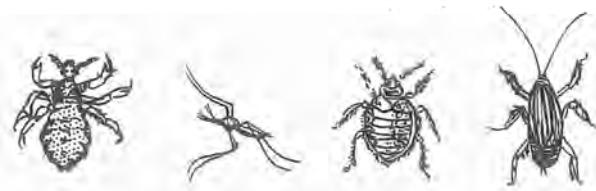
RECTIFICATIF : Le « Sevrage » figurant sur la liste des brochures, parue au Bulletin N° 13 n'existe pour l'instant qu'en film animé.

DERNIERES BROCHURES PARUES :

« Vos yeux », « Soins aux plaies »

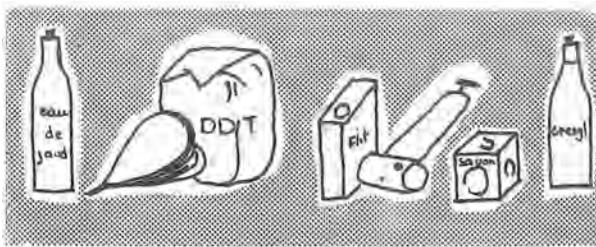
« Ma ruche », « Tes abeilles », « Sauvez votre terre ».

« Guerre à la vermine » « Le poulailler ».



GUERRE A LA VERMINE :

Cette brochure expose les moyens qu'il faut employer pour lutter contre les parasites de la maison : puces, poux, punaises, mites, cafards, charançons, moustiques, rats. On apprend à se servir de la poudre D.D.T., du crésy, de l'eau de javel, du pétrole, du mastic, de la moustiquaire, etc...



SOINS AUX PLAIES :

Toutes les blessures sont dangereuses... tel est le titre du premier chapitre de cette brochure d'éducation sanitaire.

Pourquoi et comment soigner les blessures pour éviter que certaines ne soient mortelles, c'est ce que le lecteur apprend. Il apprendra également la technique des pansements les plus courants : au doigt, à la main, au genou.

SAUVEZ VOTRE TERRE :

Le problème de l'érosion en Algérie est d'une telle importance qu'un Service au sein même de la Direction de l'Agriculture est chargé de l'étudier et d'y remédier. Dotée d'importants moyens mécaniques, la D.R.S. (Service de la Défense et de Restauration des Sols), ne peut traiter que de vastes superficies. Le fellah dont l'exploitation n'excède souvent pas 5 ou 6 hectares ne peut pas toujours avoir recours à ses services. Mais il peut aménager lui-même sa terre pour réduire les méfaits de l'érosion.

Cette brochure qui a été concue pour lui est différente de celles éditées jusqu'à présent par le Service. Elle se présente sous une forme un peu romancée ; le problème de l'érosion y est exposé à partir d'un exemple concret : l'histoire de Mohamed Ould Ali, pauvre fellah qui voit sa terre arrachée par les eaux de pluie et ses récoltes diminuer. Mohamed Ould Ali luttera contre son désespoir ; aidé par ses fils il suivra les conseils du moniteur agricole pour protéger sa terre. La deuxième partie de la brochure fait participer le lecteur à cette action qui aboutit à la prospérité revenue.



Notre premier journal



« Notre Premier Journal » est destiné aux adolescents, adolescentes et adultes récemment alphabétisés. Ce public, dont les connaissances restent encore élémentaires n'est pas tout à fait apte à lire les livres ou les journaux que l'on trouve dans le commerce ; il risque ainsi de perdre le bénéfice de ce qu'il a appris au Centre Social Educatif.

Maintenir et développer les acquisitions scolaires, habituer les adolescents à la lecture, offrir des textes didactiques ou créatifs, tel est le but que se propose le présent

journal, rédigé en français élémentaire.

Ce journal peut être lu en classe, comme une brochure. Il peut aussi être simplement affiché pour une lecture libre. Il peut également être distribué pour être lu en dehors du Centre. La plupart des moniteurs combinent ces trois formes d'utilisation. Après deux numéros d'essai, une enquête permettra de déterminer si cette tentative mérite d'être continuée et de connaître éventuellement les modifications à apporter dans la conception du journal.

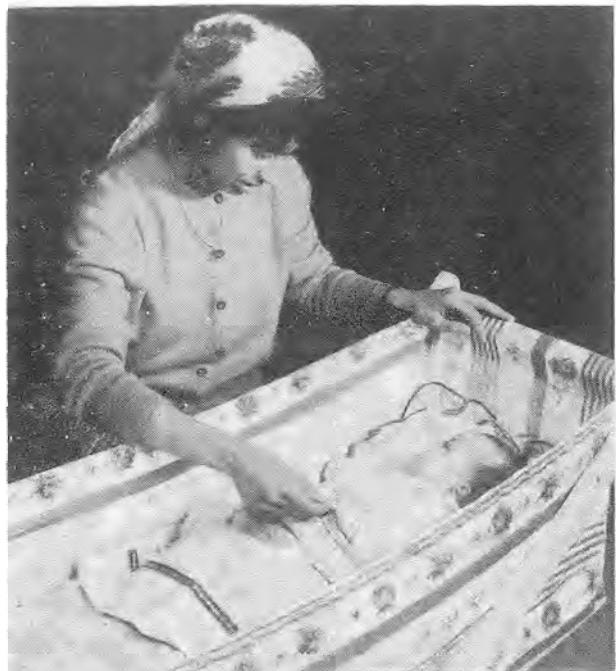
Les Films Fixes

Dans le cadre de ses réalisations de documents pédagogiques le Service des Centres Sociaux Educatifs produit des films fixes.

Le film fixe complète les autres moyens audio-visuels. Son prix de revient assez faible permet d'en doter chaque centre, alors que le film animé, plus onéreux, suppose un système de prêt par rotation. Chaque centre possèdera ainsi une petite filmathèque qu'il utilisera à sa convenance.

A. - REALISATION

1. - Phase de la conception : une proposition est faite sur le thème d'une campagne d'éducation ou sur un programme pédagogique ; cette proposition doit se centrer sur une seule idée (les Centres Sociaux Educatifs doivent participer à ces programmes en proposant des sujets particuliers à leur région).



Extrait du film :
Comment construire un berceau.

par exemple :

Comment préparer un biberon ?

Comment construire une ruche ?

l'idée est décomposée en images, ces images sont accompagnées d'un commentaire.

Pour des raisons techniques et économiques nous avons adopté pour tous nos films fixes un nombre total standard de 25 photogrammes ; si l'on ôte le générique, le titre et le mot « Fin », il reste 21 photogrammes à exploiter sur la bande prévue. Nombre suffisant et raisonnable, au delà duquel l'intérêt du spectateur habituel décroît.

2. - Phase de la réalisation technique : la prise de vue s'effectue en présence du responsable pédagogique qui surveille les cadrages, l'authenticité des costumes et la correction des gestes. Le souci d'adaptation au milieu visé ainsi que celui des moyens de l'atteindre véritablement doit être constant. Certains films fixes s'effectuent également à partir de dessins.

B. - UTILISATION DU FILM FIXE DANS LE CENTRE SOCIAL.

Muni du commentaire écrit, l'équipe du Centre doit en faire la traduction en dialecte local et s'entraîner à la présentation en enregistrant les essais sur la bande magnétique.

Quand le travail sur bande magnétique s'avère bon, le commentateur libéré du papier écrit peut alors projeter les images en faisant son commentaire en « direct » avec ou sans amplification sonore selon la densité du public.

Dans tous les cas, il devra éviter de débiter une bande sonore préalablement enregistrée, car notre public n'est absolument pas réceptif à cette technique. La personnalité du commentateur, sa chaleur, la vitalité de son verbe, même si son débit n'est pas parfait seront plus appréciées et plus efficaces que la voix anonyme du haut-parleur.

Quelques extraits d'un film fixe dessiné :

LE FRERE D'AHMED

Ahmed était un enfant sale qui ne se lavait jamais, jouait dans les ordures et à table mangeait en compagnie des animaux qui partageaient son repas.

A l'école, il était toujours seul parce que ses camarades ne voulaient pas jouer avec lui et le maître le renvoyait souvent chez lui pour se laver.

Un matin que le maître l'avait renvoyé et qu'il fouillait



Ahmed joue dans la nappe, près des ordures.

dans un tas d'ordures, un cheikh passa qui lui demanda ce qu'il faisait à cette heure.

— Le maître m'a renvoyé parce que j'étais sale.

— Alors tu devrais en profiter pour jouer avec ton frère. Je viens de le voir, il te cherche.

— Mais je n'ai pas de frère dit Ahmed.



« Est-ce moi mon frère ? »

— Que si, dit le cheikh. Puisque je te dis que je viens de le voir et qu'il te cherche.

Ahmed, intrigué, se mit donc à la recherche de son frère. Il rencontra un oiseau qui, à sa question « est-ce toi mon frère ? » répondit :



« Cherche plus ton frère c'est moi ! »

— Moi ? certainement pas, regarde comme mes plumes sont lisses. J'ai pris mon bain ce matin.

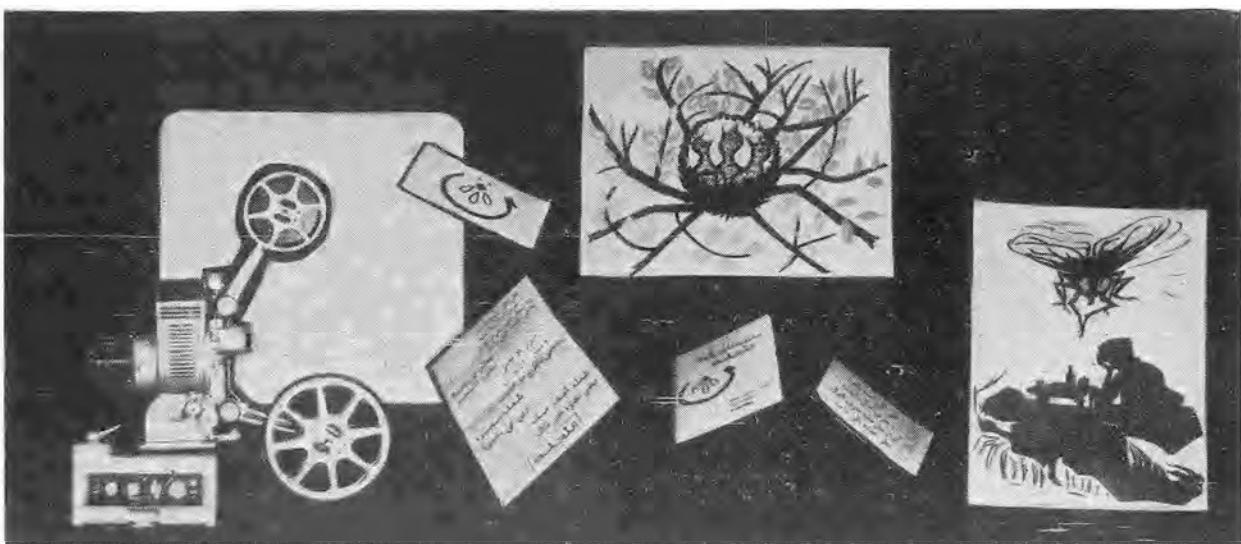
Ahmed était encore tout étonné quand survint le cochon tout joyeux.

— Tu viens jouer, mon frère Ahmed ?

— Je ne suis pas ton frère dit Ahmed en colère. Jamais de la vie.

— Pourtant nous avons tous les deux les mêmes goûts. Nous aimons la saleté et nous rouler dans les ordures où en fouillant on trouve des choses si amusantes.

Ahmed se sauva en courant pour aller se laver. Il ne voulait pas être le frère du cochon. Depuis, Ahmed est un enfant propre.



Utilisation combinée des moyens audio-visuels

Une brochure, un film fixe peuvent, certes, s'employer isolément, en tant qu'auxiliaire de l'éducateur ou de l'enseignant. Mais, sans doute avez-vous remarqué que les sujets évoqués par nos documents se recoupent. Ainsi tel sujet traité dans une brochure sera repris dans un film fixe, ou dans un article de notre journal. Pourquoi cela ?

Nombreux sont les moyens audio-visuels. Du simple tableau noir au cinéma parlant, en passant par le film fixe, la brochure, l'affiche, c'est tout un éventail d'auxiliaires dont nous pouvons disposer.

Mais la multiplicité de ces moyens pose du même coup le problème du choix de certains d'entre eux de préférence à d'autres, ou dans le cas de leur utilisation combinée, le problème de leur hiérarchisation.

Peut-on en effet employer indifféremment ou dans n'importe quel ordre tel ou tel auxiliaire ?

Evidemment non.

Chaque moyen audio-visuel se doit d'être employé en fonction :

— de sa nature

— du public auquel nous nous adressons.

Encore cette notion de public variera-t-elle

suivant la mentalité des individus qui le composent, et surtout suivant le nombre de ces individus.

A partir du moment où le nombre d'individus est suffisamment élevé pour qu'on puisse dire que l'éducateur s'adresse à une masse, non seulement l'éducateur devra, pour des raisons pratiques, choisir l'auxiliaire audio-visuel nécessitant le minimum d'interventions de sa part, mais encore la psychologie d'un groupe différent de celle de l'individu, le moyen choisi devra tirer sa portée, non pas d'une argumentation logique, mais de l'exploitation de formules simples, sans nuances, faisant appel beaucoup plus au sentiment qu'à la raison.

Or quels sont les documents qui par leur nature semblent le mieux convenir à cette forme d'action ?

C'est l'affiche ou le tract, qui une fois placardés et abandonnés à leur destin, tentent seulement d'éveiller un sentiment, de créer un réflexe.

En effet le film animé, une fois son déroulement amorcé, soumet le spectateur à la toute puissance de ses images, à l'enchaînement préfabriqué de ses séquences.

A ces 2 moyens cités nous préférons assigner plutôt un but de sensibilisation à un problème donné, qu'un but d'éducation proprement dite.

Propagande ? dira-t-on. Oui dans le cas où notre action se limiterait à l'emploi exclusif de ces 2 moyens. Education ? Certainement si la phase de sensibilisation dépassée nous introduisons dans la suite de notre action l'exploitation d'autres auxiliaires. Lesquels ? Si le film animé est l'instrument de la présentation expressive et synthétique d'un problème, d'une expérience ou d'une histoire, le film fixe utilisé à sa suite, et reprenant les points essentiels du scenario, permettra d'isoler dans le temps tel ou tel fait, autant dire de l'analyser.

Donc à la phase d'appréhension globale d'un problème vient succéder grâce au film fixe, une phase analytique.

Sur le plan éducatif cette phase est essentielle pour nous. D'abord par le rôle accru qu'elle permet à l'éducateur de jouer, par l'attitude critique qu'elle éveille chez le public, et enfin par les possibilités de « dialogue » qu'elle permet d'exploiter.

Or qui dit « dialogue », dit retour à une forme réelle d'éducation.

En outre le passage du stade « sensibilisation » au stade « éducation » permet à l'éducateur de dégager parmi la masse qui a plus ou moins passivement subi l'affiche ou le film animé, certains « leaders » (de 10 à 15 % environ) qui se révèleront capables de se hisser jusqu'au stade plus élaboré du film fixe.

Or sans « leaders » issus d'une collectivité il est impossible de faire évoluer une telle collectivité sans son consentement réel.

A ces leaders, nous réservons dans la suite de notre action, des formules de plus en plus élaborées d'éducation : au film succèdera la brochure. Les illustrations de la brochure, inspirées autant que possible des images du film fixe seront le lien entre un enseignement exclusivement audio-visuel et l'enseignement par les textes tel que nous le concevons dans une société développée. Textes simples, bien entendu, rédigés en français élémentaire, dont la multiplication tendra à créer, en pays sous développé une littérature de transition adaptée aux moyens et aux préoccupations des populations.

Littérature utilitaire également car la lecture des textes de nos brochures, se verra toujours prolongée par une réalisation matérielle (ruche, berceau, etc...) visant à l'amélioration du niveau de vie. Pour nous, il s'agit ici de créer un rapport entre le texte lu et la vie pratique, rapport parfois si difficilement compris par un public récemment alphabétisé.



PROGRAMME D'IMPLANTATION DES CENTRES SOCIAUX EDUCATIFS – Année 1960-1961

Les noms des communes sont en caractères gras.

INSPECTION ACADEMIQUE D'ALGER - 9 centres

Département	Département
Néant	
DJELIDA	Alger
PALESTRO	Orléansville
GUYNEMER - TIZI-OUZOU	Tizi-Ouzou
BOUDJIMA	»
	SAHARIDJ - MAILLOT
	ABOUTVILLE
	AIN-DALHIA - BOGHAR - OULED-ANTEUR
	CHABOUNIA
	SIDI-NAAMANE - TIARA
	Tizi-Ouzou
	Médéa
	»
	»
	»

INSPECTION ACADEMIQUE D'ORAN - 10 centres

Département	Département
LE TELAGH	Oran
JEAN-MERMOZ	»
BOU-TLELIS	»
LEGRAND	»
SIRAT	Mostaganem
TIZI	»
	MONTGOLFIER
	Néant
	AIN-EL-HOUT - TLEMCEN
	SIDI-SAFI - BENI-SAF
	TOUNANE - BEGHAOUN
	Tiaret
	Saïda
	Tlemcen
	»
	»

INSPECTION ACADEMIQUE DE CONSTANTINE - 11 centres

Département	Département
TAMALOUS - EL-ATBA	Constantine
EL-GUERRAH - OULED-RAHMOUNE	»
BATNA	Batna
BOU-HACHENA - KEF-RIH	Bône
MESSAOUD - SOUK-AHRAS	»
HAMMAM-MESKOUTINE - CLAUZEL	»
	MANSOURAH
	MEDJANA
	SMAOUN - TIZI-SENHADJA
	SOUK-EL-TENINE
	IGHZER-AMOKRANE - OUZELLAGUEN
	Sétif
	»
	»
	»
	»

N.B. — Ce programme complète celui paru dans le précédent numéro du bulletin. Pour des raisons techniques, la construction des deux programmes est entreprise simultanément. Depuis octobre dernier, 60 terrains ont donc été reconnus et font l'objet, à quelques rares exceptions près, d'une procédure d'affectation auprès des Domaines. À partir des plans cotés des parcelles, les esquisses des plans de masse, dressées par des architectes, étudiées par les commissions prévues à cet effet, sont pratiquement établies pour les 60 centres des deux programmes. Le premier centre en construction, situé à Thiers en Grande Kabylie, sera achevé fin juillet.

Ancienne Imprimerie
— V. HEINTZ —
41, rue Mogador
A L G E R